

DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ DANS SIX PAYS DE L'OCDE

Howard Oxley, Thai-Thanh Dang et Pablo Antolín

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	8
Principaux résultats.....	9
Définition du revenu et de la pauvreté et données de panel longitudinales.....	11
Définition du revenu et de la pauvreté.....	11
Données de panel longitudinales et limites.....	11
La dynamique de la pauvreté sur une période de six ans.....	13
Principaux aspects de la dynamique de la pauvreté.....	13
Dynamique de la pauvreté avant et après impôts et transferts.....	18
Caractéristiques de la pauvreté selon la durée.....	21
Facteurs associés aux transitions entre pauvreté et non-pauvreté.....	24
« Événements » et transitions.....	24
Quels sont les « événements » qui sont le plus souvent associés aux transitions des ménages ?.....	25
« Événements » et la probabilité de transiter.....	33
Combien de temps les individus restent-ils dans une situation de pauvreté ?.....	39
Données et méthodologie.....	39
Quelques déterminants de la durée de la pauvreté.....	40
Les risques de retour à la pauvreté.....	47
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	54

Les trois auteurs, qui sont cités dans l'ordre alphabétique inverse, ont apporté chacun une contribution substantielle à la présente étude. Pablo Antolin, Thai-Thanh Dang et Howard Oxley travaillent au Département des affaires économiques de l'OCDE. Les données relatives au Canada ont été préparées par Ross Finnie (Queens University) et Roger Scerviour (Statistique Canada) ; celles relatives à la Suède par Thomas Pettersson (ministère des Finances de la Suède) et celles relatives aux Pays-Bas par Trea Laske (ministère des Affaires économiques des Pays-Bas). Ross Finnie a fait de nombreuses suggestions et des commentaires pertinents concernant le projet. Les auteurs remercient également, pour leurs commentaires, Jørgen Elmeskov, Michael Feiner, Bob Ford, Stephen Jenkins, Flip de Kam, Mark Pearson, Paul Swaim et de nombreux économistes du Département des affaires économiques de l'OCDE, des participants à l'Atelier sur la pauvreté persistante et l'inégalité tout au long de la vie, organisé par le ministère britannique des Finances les 17 et 18 novembre 1998 ainsi que des participants au 14^e Congrès annuel de l'Association européenne d'économie (2-4 septembre 1999). Jackie Gardel et Muriel Duluc ont fourni un excellent travail de secrétariat. Les points de vue exprimés dans cette étude sont ceux des auteurs et ne sauraient engager l'OCDE.

INTRODUCTION

Le taux de pauvreté est un indicateur souvent utilisé pour rendre compte du niveau de pauvreté d'un pays à une période donnée. Toutefois, il ne fournit pas d'informations pertinentes quant aux flux d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté, ni sur la durée approximative de ces expériences. Or, la réponse des pouvoirs publics doit être différenciée selon qu'un individu connaît une période de pauvreté de courte durée ou de longue durée. Ces informations sont donc essentielles pour qui souhaite mener une action politique adéquate.

La présente étude complète et prolonge les travaux précédents sur l'évolution de la distribution des revenus et de la pauvreté (Oxley *et al.*, 1999) en portant une attention toute particulière aux aspects dynamiques de la pauvreté. Cette étude s'appuie sur des données de panel longitudinales qui fournit des informations sur les caractéristiques des individus et des ménages à travers le temps. Les aspects suivants sont examinés pour les six pays de l'OCDE pour lesquels ces données sont disponibles (Allemagne, Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas et Suède) :

- Les flux d'entrée dans la pauvreté, les flux de sortie de la pauvreté et les « événements » qui sont le plus étroitement associés à ces transitions, tels que la prise ou la perte d'un emploi ou encore le divorce ;
- Les caractéristiques des pauvres de courte et de longue durée ;
- Les facteurs affectant la durée pendant laquelle les individus restent en situation de pauvreté et le risque de voir les personnes qui en échappent d'y retomber.

Ces questions sont examinées d'un point de vue statistique et économétrique. Les statistiques descriptives donnent des ordres de grandeur sur les flux d'entrée et de sortie de pauvreté, les caractéristiques de la population dite « pauvre », les « événements » associés à ces transitions, la durée des périodes de pauvreté et la fréquence des retours ultérieurs à une situation de pauvreté. Par ailleurs, les techniques économétriques permettent d'évaluer plus précisément l'impact des « événements » sur la probabilité de transiter, estimer la durée des périodes de pauvreté et les risques d'y retomber. Bien que ces approches permettent de mieux cerner les caractéristiques et la nature de la pauvreté, on ne tente pas de modéliser les comportements sous-jacents des ménages et des individus dans les transitions

entre pauvreté et non-pauvreté. Par conséquent, la plus grande précaution s'impose avant de tirer des conclusions rapides sur les relations structurelles comme, par exemple, les effets pervers des programmes sur les transitions dans la pauvreté. De plus, la comparabilité entre pays des données est limitée, ce qui est une raison supplémentaire pour interpréter les résultats avec précaution.

Dans un premier temps, cet article présente un résumé des résultats principaux. Les questions concernant la définition du revenu et de la pauvreté, ainsi que les particularités des données longitudinales, sont ensuite abordées. La section suivante donne un aperçu des différents facteurs associés aux transitions entre pauvreté et non-pauvreté, à partir d'indicateurs sur les flux d'entrées, les flux de sorties et la durée de la pauvreté dans les différents pays considérés. Enfin, une autre section est consacrée à l'étude des facteurs sur les risques de transitions, avant l'examen de la durée de la pauvreté et les risques de retour. On trouvera dans Antolin, Dang et Oxley (1999) des éléments techniques ou complémentaires concernant les données, la méthodologie et certains résultats.

Principaux résultats

Les principaux résultats de cette étude sont les suivants :

- Sur une période de six ans la pauvreté touche entre 12 et 40 pour cent de la population dans les six pays considérés, proportion bien supérieure à celle indiquée par les taux de pauvreté « statiques ». La majorité de ces individus connaît de courtes périodes de pauvreté. En revanche, à mesure que les périodes s'allongent, les chances d'en sortir diminuent. Aussi la petite fraction de la population subissant durablement une situation de pauvreté finit par se retrouver rapidement dans une impasse.
- Les chances de sortie de la pauvreté diminuent pour les personnes qui ont subi des expériences antécédentes de pauvreté, et parallèlement, les risques de retomber dans la pauvreté sont d'autant plus grands. Une faible probabilité de sortie et une forte probabilité de retour tendent à se renforcer mutuellement à mesure que la pauvreté s'allonge. Les personnes en situation de pauvreté de longue durée (depuis six ans ou plus) ne représentent que 2 à 6 pour cent de la population. Toutefois, en raison de la durabilité de cette situation, le nombre d'années cumulées de pauvreté par ces individus représente près d'un tiers du nombre total d'années de pauvreté subie par l'ensemble des pauvres de courte et longue durée (entre 30 et 50 pour cent si l'on considère une période de cinq ans et plus).
- Les impôts et les transferts participent fortement à réduire les taux de pauvreté, en particulier s'agissant de la pauvreté durable. L'écart entre les taux

de pauvreté avant et après impôts et transferts est le plus faible aux États-Unis et le plus élevé en Suède.

- Les caractéristiques des ménages qui connaissent des périodes de pauvreté transitoire diffèrent de celles des ménages qui connaissent des périodes de pauvreté durable. Les pauvres de longue durée semblent majoritairement composés de femmes, de parents isolés et de célibataires âgés. Une fraction non négligeable d'entre eux comptent un ou plusieurs emplois salariés.
- La prise ou la perte d'un emploi est un « événement » particulièrement important pour les transitions entre pauvreté et non-pauvreté et *vice versa*. Le retour à l'emploi apparaît comme un des facteurs principaux pour écourter le séjour dans la pauvreté. De plus :
 - Une forte proportion des transitions est associée à des « événements » liés à des changements dans la structure de l'emploi ou dans la part des salaires dans le revenu des ménages, en particulier lorsqu'il s'agit de sorties de la pauvreté. En général, les « événements » liés à l'emploi ont un impact plus important sur la probabilité d'entrer dans la pauvreté que les « événements » liés à la décomposition de la famille.
 - Les ménages les mieux protégés contre la pauvreté sont ceux qui comptent plus d'un travailleur et leurs périodes de pauvreté sont également plus courtes. Un gain net en nombre d'emplois ou en heures travaillées par d'autres membres du ménage contribue très largement à la sortie de la pauvreté. Le fait de compter un deuxième travailleur dans le ménage raccourcit les épisodes de pauvreté d'avantage que le fait d'obtenir un premier emploi dans un ménage précédemment au chômage. Ainsi, les ménages comptant plusieurs travailleurs sont plus à même d'ajuster leur offre de travail pour compenser des pertes d'emplois ou des baisses des rémunérations d'autres membres.
- Les séparations et les divorces constituent généralement une cause principale d'entrée dans la pauvreté. La durée de pauvreté pour les familles monoparentales dont le chef est une femme seule est sensiblement plus longue que pour les autres catégories de ménages. L'emploi apparaît comme le principal vecteur de sortie de la pauvreté pour les familles monoparentales et il contribue à réduire sensiblement la durée moyenne de pauvreté.

DÉFINITION DU REVENU ET DE LA PAUVRETÉ ET DONNÉES DE PANEL LONGITUDINALES

Définition du revenu et de la pauvreté

Suivant la méthodologie utilisée dans Oxley *et al.* (1999), l'analyse présente est centrée sur l'individu (y compris les enfants), mais l'unité retenue pour le calcul du revenu est le ménage. Les individus sont présumés recevoir un revenu disponible par équivalent-adulte qui est le revenu disponible du ménage – c'est-à-dire le revenu marchand et les transferts publics moins les impôts directs et les paiements de sécurité sociale de tous les membres du ménage – divisé par la racine carrée du nombre d'individus appartenant à ce ménage. Cet ajustement en fonction de la taille du ménage vise à prendre en considération les économies d'échelle que réalise les ménages de plusieurs personnes, principalement grâce au partage des biens à usage collectif. Le choix de cet ajustement comporte une composante subjective importante mais il est largement utilisé dans d'autres études comparatives internationales (voir Atkinson, Rainwater et Smeeding (1994) pour une justification de l'utilisation de cette échelle d'équivalence).

Pour évaluer l'impact direct des taxes et des transferts, les taux de pauvreté et les transitions entre pauvreté et non-pauvreté ont été également calculées sur la base du revenu marchand – à savoir le revenu disponible majoré du montant des impôts payés et minoré des transferts publics – en se référant au seuil de pauvreté déterminé à partir de la distribution des revenus disponibles des ménages. Les différences observées donnent quelques indications sur le rôle du revenu marchand d'une part, et des taxes des transferts d'autre part, sur la sortie de la pauvreté. En revanche, les effets indirects, tels que l'impact des effets incitatifs liés au système de taxes et de transferts sur le comportement des ménages et donc sur le revenu marchand, n'ont pas pu être isolé.

La distribution des revenus est établie en classant les individus en fonction de leur revenu par équivalent-adulte. Le seuil de pauvreté a été fixé à 50 pour cent du revenu médian, seuil qui, là encore, a déjà été largement utilisé dans les études comparatives internationales. Les taux de pauvreté¹ présentés dans l'étude Oxley *et al.* (1999) montrent que l'utilisation de définitions différentes influe notablement les niveaux de pauvreté, mais que les tendances observées au fil du temps demeurent globalement inchangées. Toutefois, lorsqu'un grand nombre d'individus est concentré dans certains segments de la distribution, le schéma de la dynamique de la pauvreté peut s'en trouver affecté².

Données de panel longitudinales et limites

Cette étude ne porte pas sur les niveaux de la pauvreté mais sur sa dynamique et sa persistance. Une telle analyse requiert des données qui permettent de suivre

les individus dans le temps (panels longitudinaux). Les individus sont définis de deux façons : d'une part en fonction de leur caractéristiques personnelles (par exemple, l'âge, le sexe et le niveau d'études) et, d'autre part, en fonction des caractéristiques des ménages auxquels ils appartiennent (par exemple, les revenus des autres membres du ménage, l'âge et le statut de l'emploi du chef de ménage). Étant donné que chaque individu est suivi dans le temps, ces données aident à déterminer si des « événements », tels que l'évolution de l'emploi au sein du ménage, coïncident avec des entrées dans la pauvreté ou des sorties de la pauvreté. En outre, ces données permettent de calculer la durée des périodes de pauvreté et d'estimer la relation entre cette durée et certaines caractéristiques des individus ou des ménages.

Relativement peu de pays de l'OCDE disposent de panels longitudinaux qui soient suffisamment élaborés. Malgré le fait que le Panel européen EUROSTAT dispose de données similaires pour de nombreux pays européens, les périodes d'observation sont généralement trop courtes pour les besoins de cette étude. C'est pourquoi cette dernière ne couvre que six pays de l'OCDE : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

Il convient de faire plusieurs observations générales concernant ces données de panel. Premièrement, l'unité de temps est l'année, ce qui n'est pas nécessairement l'unité de temps la plus appropriée du point de vue de l'action gouvernementale (Blank, 1989 ; Ruggles, 1990 ; Census Bureau, 1998). De fait, de nombreux pays déterminent l'accès aux prestations d'aide sociale en fonction des revenus du mois précédent. Par conséquent, les périodes de pauvreté des individus confrontés à la pauvreté pendant un mois ou deux, mais ayant un revenu assez élevé le restant de l'année et un revenu annuel dépassant le seuil de pauvreté, ne seront pas prises en compte (il est vrai que l'on a moins de raisons de s'inquiéter pour ces ménages). Pour les États-Unis, Ruggles (1990) a estimé que le fait d'utiliser des données mensuelles plutôt que des données annuelles pouvait accroître le nombre des périodes de pauvreté de 20 à 25 pour cent.

Deuxièmement, parce qu'ils sont de petites tailles (notamment en Allemagne), les échantillons de personnes en situation de pauvreté posent certains problèmes d'échantillonnage lorsqu'il s'agit de les ventiler par caractéristique. Ces erreurs peuvent s'amplifier à mesure que les sous-groupes réduisent la taille de ces échantillons.

Troisièmement, les taux d'entrée et de sortie de pauvreté sont sensibles aux cycles conjoncturels (Huff Stevens, 1994 ; Gottschalk et Moffitt, 1994). Si les différences cycliques sont prises en compte dans la section où est présentée l'analyse économétrique, ce n'est pas le cas dans celle qui est consacrée à l'exposé descriptif.

La nature des données de panel des six pays étudiés diffère (pour plus de détails, voir Antolin, Dang et Oxley, 1999). Les points suivants sont particulièrement importants pour comprendre et interpréter les résultats présentés dans cet article :

- Les données pour l'Allemagne, le Royaume-Uni³ et les États-Unis ont été tirées d'enquêtes effectuées auprès des ménages, tandis que les déclarations fiscales de revenus ont été la source principale des données pour le Canada, les Pays-Bas et la Suède. Au Canada, les ménages ont été définis à partir du concept de « recensement familial »⁴. Pour la Suède, tous les individus de 18 ans et plus sont considérés comme des foyers fiscaux indépendants même s'ils vivent physiquement sous le même toit que leurs parents⁵. Les données établies sur la base des registres fiscaux correspondent à des échantillons de taille plus importante mais les informations relatives aux caractéristiques individuelles et aux caractéristiques des ménages sont plus limitées⁶.
- Les données longitudinales pour le Royaume-Uni ne couvrent que six années, de 1991 à 1996. Pour assurer la comparabilité avec les autres pays, les analyses descriptives tels que la section 3 et 4 se limitent aux périodes couvrant les six dernières années disponibles pour chacun des pays. La section 5, en revanche, s'appuie sur des données disponibles sur toute la période (Canada : 1986-95 ; Allemagne : 1984-96 ; Suède : 1991-96 ; Royaume-Uni : 1991-96 et États-Unis : 1980-93)⁷.
- Les données pour l'Allemagne et les États-Unis ont été tirées du fichier équivalent PSID-GSOEP dans lequel les panels allemand et américain ont été harmonisés de sorte à ce que les variables de revenu soient comparables. Ces données sont disponibles jusqu'en 1993 pour les États-Unis⁸ et jusqu'en 1996 pour l'Allemagne.
- Les impôts en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis ont été simulés à partir de modèles fiscaux par des chercheurs nationaux. Mais, pour le Royaume-Uni, seules les données avant impôts ont été utilisées pour l'ensemble de la période^{9, 10}.
- Pour le Canada, les données ne sont pas toujours cohérentes dans le temps : les prestations d'aide sociale ont été sous-estimées avant 1992 car n'étant pas imposables jusque là, elles ne figuraient pas dans les déclarations de revenus. Il semble que cela a un impact non négligeable sur les taux de pauvreté, même si les personnes n'ayant pas d'autres ressources que l'aide sociale ont généralement des revenus en dessous du seuil de pauvreté¹¹.

LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETÉ SUR UNE PÉRIODE DE SIX ANS

Principaux aspects de la dynamique de la pauvreté

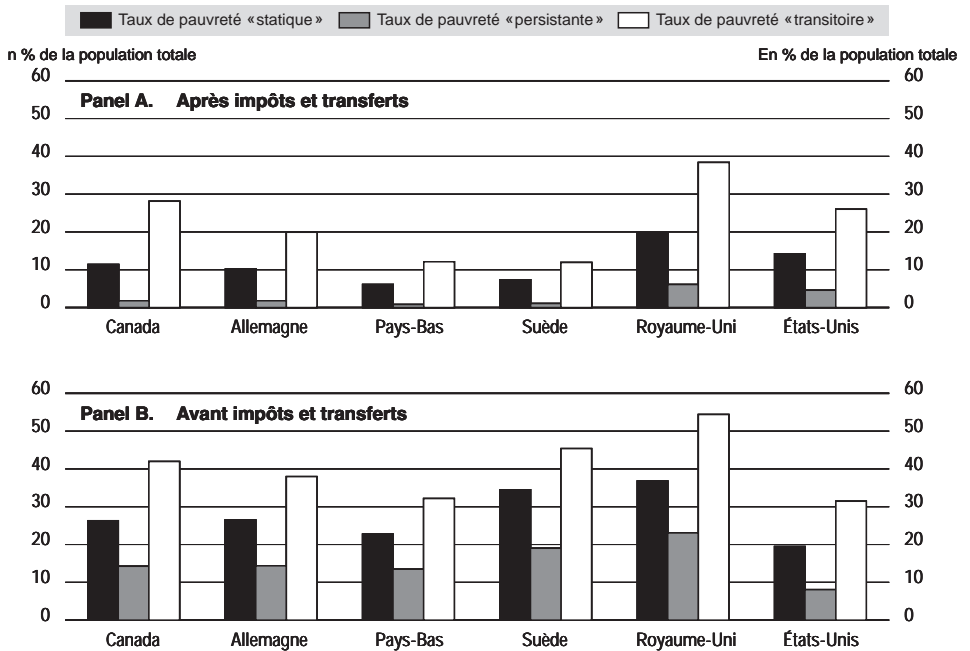
Le taux de pauvreté indique généralement combien de personnes sont pauvres à un moment donné. Toutefois, cet « instantané » masque des rotations considérables parmi les pauvres et des différences de périodes passées dans la pauvreté. Cette

section présente une image plus complète de l'évolution de la pauvreté dans le temps, tant du point de vue du revenu marchand que du point de vue du revenu disponible.

Trois dimensions différentes de la pauvreté sont présentées au graphique 1 et au tableau 1a pour les six dernières années :

- a) Le taux de pauvreté « statique » – mesuré par la moyenne de la proportion de personnes pauvres dans la population totale au cours de la période.
- b) Le taux de pauvreté « persistante » – mesuré par la proportion d'individus dans la population totale qui est restée pauvre durant six années consécutives (le taux de pauvreté sur six ans et plus).

Graphique 1. Trois dimensions du taux de pauvreté : taux de pauvreté « statique », taux de pauvreté « persistante » et taux de pauvreté « transitoire »



ote : Le taux de pauvreté « statique » représente un taux moyen sur 6 ans du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en pourcentage de la population totale et calculé en coupe instantanée. Le taux de pauvreté « persistante » mesure le pourcentage des personnes ayant passé 6 années consécutives en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté « transitoire » indique la part des personnes ayant été au moins une année dans la pauvreté au cours des 6 années observées.

ource : OCDE.

- c) Le taux de pauvreté « transitoire » – mesuré par la proportion d'individus dans la population totale qui a été pauvre au moins une fois au cours de la période.

Si on examine les données après taxes et transferts, le graphique 1 fait apparaître une situation de pauvreté qui est à la fois meilleure et pire que ne l'indiquent les taux de pauvreté « statiques ». D'une part, la proportion des individus qui subissent un état de pauvreté « persistante » est faible (de l'ordre de 1 à 6 pour cent de la population) ; d'autre part, la fraction de la population qui a expérimenté au moins une année de pauvreté sur six ans est élevée (entre 12 et 38 pour cent de la population). Ainsi, bien qu'elle soit un « événement » à court terme pour beaucoup, la pauvreté constitue un phénomène bien plus répandu que ne l'indiquent les taux de pauvreté « statiques ». De plus, ces données font penser qu'il existe une rotation considérable parmi les pauvres, ce qui est confirmé dans la deuxième et la troisième partie du tableau 1a. Les taux bruts d'entrée et de sortie¹² indiquent une rotation annuelle moyenne comprise entre 25 et 40 pour cent de l'effectif des pauvres au cours de la période¹³.

Dans ce contexte, le tableau 1b illustre la répartition du nombre total d'années de pauvreté. La partie de gauche indique la proportion d'individus qui, au cours de la période examinée, a vécu de un à cinq ans et plus dans la pauvreté¹⁴ à l'inclusion des périodes répétées de pauvreté. En Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède, la part des individus n'ayant connu qu'une année de pauvreté (plus de 40 pour cent) est plus élevée qu'au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis (26 à 36 pour cent). À l'inverse, les pauvres de longue durée (5 ans et plus) sont plus nombreux dans ce dernier groupe de pays. Ils représentent 27 à 28 pour cent des individus touchés par la pauvreté contre environ 15 pour cent seulement en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède.

La partie droite du tableau indique le pourcentage d'années passées dans la pauvreté pour chaque catégorie. Ce pourcentage est obtenu en multipliant par le nombre d'années passées dans la pauvreté la part des personnes appartenant à chacune de ces catégories (entre un et six ans), puis en les divisant par le nombre total d'années passées dans la pauvreté par l'ensemble de la population pauvre (somme des années de pauvreté). Cette mesure prend en considération le fait que les individus qui ont vécu des périodes plus longues de pauvreté pèsent davantage dans le nombre total d'années-personnes passées dans la pauvreté sur la période de six ans. Ces résultats, en effet, montrent pourquoi les pauvres de longue durée revêtent une telle importance pour l'action gouvernementale : les individus comptant cinq années ou plus de pauvreté représentent jusqu'à 50 pour cent (au Royaume-Uni et aux États-Unis) du nombre total d'années de pauvreté, alors même que ce groupe constitue une proportion relativement faible de la population totale des pauvres. Ce groupe qui tend à souffrir davantage de la pauvreté se révèle

Tableau 1a. **Taux de pauvreté, taux bruts d'entrée et de sortie et proportion d'individus en situation de pauvreté sur une période de six ans**

Moyenne sur la période

		Taux de pauvreté (pourcentage) ¹			Entrées dans la pauvreté ² en pourcentage de :			Sorties de la pauvreté ³ en pourcentage de :		Pourcentage de la population ⁴	
		Début d'année	Fin d'année	Moyenne sur la période	Pauvres	Non-pauvres	Population totale	Pauvres	Population totale	Pauvre sur toute la période	Pauvre au moins une fois sur la période
Après impôts et transferts											
Canada	1990-95	15.3	9.1	11.4	35.8	4.3	3.7	41.8	5.0	1.8	28.1
Allemagne	1991-96	8.5	11.3	10.2	39.6	4.2	3.8	37.0	3.5	1.8	19.9
Pays-Bas	1991-96	5.9	6.2	6.1	42.4	2.5	2.3	43.7	2.4	0.8	12.1
Suède	1991-96	7.0	7.8	7.4	24.4	1.8	1.7	36.3	3.0	1.1	11.9
Royaume-Uni ⁵	1991-96	19.5	20.1	20.0	30.4	7.9	6.3	29.1	5.9	6.1	38.4
États-Unis	1988-93	12.9	16.0	14.2	29.7	4.9	4.2	28.6	3.9	4.6	26.0
Avant impôts et transferts											
Canada	1990-95	24.9	27.1	26.3	18.5	6.7	4.9	17.1	4.5	14.3	42.0
Allemagne	1991-96	24.7	26.9	26.5	17.6	6.3	4.7	13.8	3.5	14.4	38.0
Pays-Bas	1991-96	22.0	23.0	22.8	15.2	4.5	3.5	12.3	2.7	13.5	32.2
Suède	1991-96	28.6	36.4	34.5	13.9	7.6	4.9	11.6	4.1	19.0	45.4
Royaume-Uni	1991-96	34.7	37.5	36.8	14.4	8.8	5.5	12.3	4.6	23.1	54.4
États-Unis	1988-93	17.4	21.9	19.5	23.9	5.8	4.7	20.4	3.8	8.3	31.5

1. Le taux de pauvreté désigne le nombre de personnes ayant un revenu disponible équivalent-adulte inférieur à 50 pour cent du revenu médian, calculé sur la base d'une échelle d'équivalence de 0.5.
2. Moyenne sur la période du nombre total de pauvres entrant dans la pauvreté entre t et $t + 1$.
3. Moyenne sur la période du nombre de personnes pauvres sortant de la pauvreté entre t et $t + 1$.
4. L'échantillon inclut toutes les personnes interrogées pour chacune des six années.
5. Les données concernant le Royaume-Uni sont moins comparables à celles des autres pays car elles n'incluent pas les impôts.

Source : OCDE.

Tableau 1b. Nombre total d'années de pauvreté au cours de la période observée (six ans)¹

		Pourcentage de personnes ayant subi de 1 à plus de 5 années de pauvreté ²						Pourcentage d'années passées dans la pauvreté par les personnes ayant subi de 1 à plus de 5 années de pauvreté ³				
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus	Moyenne	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Après impôts et transferts												
Canada	1990-95	35.9	27.0	14.4	9.2	13.5	2.4	14.8	22.1	17.7	15.2	30.3
Allemagne	1991-96	45.6	19.4	12.0	7.6	15.5	2.4	19.2	16.3	15.2	12.8	36.4
Pays-Bas	1991-96	48.1	20.6	11.9	7.7	11.6	2.2	21.8	18.8	16.3	14.0	29.1
Suède	1991-96	41.1	21.9	13.0	8.7	15.3	2.4	16.8	17.9	16.0	14.2	35.0
Royaume-Uni	1991-96	26.0	19.3	13.6	13.2	27.9	3.1	8.3	12.3	13.0	16.9	49.6
États-Unis	1989-93	33.0	18.5	11.2	10.1	27.3	3.0	11.1	12.4	11.2	13.5	51.8
Avant impôts et transferts												
Canada	1990-95	21.5	13.6	10.6	9.8	44.6	3.8	5.7	7.2	8.5	10.4	68.2
Allemagne	1991-96	20.6	14.3	9.9	9.2	45.9	3.8	5.4	7.5	7.8	9.6	69.8
Pays-Bas	1991-96	18.0	11.8	10.2	8.8	51.2	3.8	4.4	5.8	7.5	8.7	73.5
Suède	1991-96	14.6	11.6	10.6	10.8	52.5	4.2	3.5	5.5	7.6	10.4	73.0
Royaume-Uni	1991-96	14.8	12.4	9.7	9.5	53.7	4.2	3.5	5.9	7.0	9.1	74.5
États-Unis	1989-93	27.9	15.1	11.5	8.8	36.7	3.4	8.3	8.9	10.2	10.5	62.1

1. L'échantillon utilisé regroupe toutes les personnes interrogées au cours de chacune des six années ayant fait l'expérience de la pauvreté (c'est-à-dire les personnes figurant dans la dernière colonne du tableau 1a).
2. En Allemagne, par exemple, 45,6 pour cent des pauvres n'ont passé qu'une année dans la pauvreté tandis que 15,5 pour cent y ont passé 5 années et plus.
3. Les étapes retenues pour le calcul des valeurs de chaque colonne sont les suivantes. Premièrement, les valeurs de chacune des colonnes de la partie gauche ont été multipliées (pondérées) par le nombre d'années respectives passées dans la pauvreté et indiquées dans l'intitulé de la colonne (distinction entre cinq ans et six ans). Un coefficient de pondération de six a été attribué aux groupes ayant passé six années et plus en état de pauvreté ce qui entraîne une distorsion à la baisse des chiffres de la dernière colonne de la partie droite. Deuxièmement, les valeurs ont été additionnées pour estimer le nombre total d'années passées dans la pauvreté par la population totale. Troisièmement, les valeurs figurant dans les colonnes de la partie droite sont les résultats de la première étape divisés par le total obtenu par la deuxième étape. La somme en lignes est égale à 100.

Source : OCDE.

susceptible d'absorber une part bien plus importante des ressources publiques destinées à lutter contre cette situation.

Le tableau 2 examine la durée moyenne pendant laquelle les personnes entrant dans la pauvreté peuvent s'attendre à y rester (partie de gauche) et le laps de temps pendant lequel elles vivent à l'abri de la pauvreté une fois qu'elles en sortent (partie de droite), avant et après impôts et transferts, et ce, pour la même période de six ans¹⁵. Les deux parties du tableau montrent les taux aléatoires de sortie (partie de gauche) et de retour (partie de droite) – autrement dit, la probabilité de sortir de (retourner dans) la pauvreté à une période donnée et conditionnée par le fait d'avoir été dans (hors de) la pauvreté jusqu'à cet instant. Ainsi, les chances de sortie dans un intervalle de 2 ans sont mesurées par les individus qui sortent de la pauvreté en proportion de ceux qui restent pauvres à la fin de cet intervalle. Une baisse de ces taux aléatoires indique que la proportion de ceux qui sortent de la pauvreté (qui y retombent), diminue au fur et à mesure que s'allonge la période passée dans (hors de) la pauvreté – autrement dit, dans le cas des sorties, plus la période de la pauvreté se prolonge¹⁶ et plus les personnes éprouvent de difficultés.

D'après ce tableau la probabilité de sortir de la pauvreté un an après y être entré est de l'ordre de 45 à 60 pour cent, lorsqu'il s'agit de données après impôts et transferts. Cette probabilité est beaucoup plus élevée avant impôts et transferts (partie de droite). La partie droite montre que les retours dans la pauvreté sont nombreux. L'importance du phénomène de rechute dans la pauvreté confirme les résultats de recherches récentes (Gottschalk et Moffitt, 1994 ; Jarvis et Jenkins, 1997 ; Huff Stevens, 1995 et Laroche, 1997) et dénote une rotation considérable de part et d'autre du seuil de pauvreté¹⁷. Quoique les comparaisons soient difficiles en raison des décalages conjoncturels entre les six pays, le Canada, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suède se distinguent par des taux de sortie particulièrement élevés et des probabilités de rechute relativement faibles (un peu moins pour l'Allemagne) au cours de la période, tandis que le Royaume-Uni et les États-Unis connaissent une situation inverse. Enfin, la probabilité de sortie (et de retour) décroît à mesure que la période se prolonge.

Dynamique de la pauvreté avant et après impôts et transferts

Les taxes et les transferts peuvent affecter de diverses manières les transitions entre pauvreté et non-pauvreté :

- Les transferts (ou les réductions d'impôts) peuvent retarder dans un premier temps l'entrée dans la pauvreté, si les impôts et transferts nets sont assez généreux pour maintenir le ménage au-dessus du seuil de pauvreté – par exemple, lorsque les individus perçoivent des pensions au moment de leur retraite ou des indemnités d'assurance-chômage en cas de perte d'emploi.

Tableau 2. **Dynamique de la pauvreté : probabilité empirique de sortie et de retour conditionnelle à la durée**¹

		Probabilité de sortie ² (pourcentage × 100)					Probabilité de retour ³ (pourcentage × 100)				
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Durée moyenne ⁴	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Durée moyenne ⁴
Après impôts et transferts											
Canada	1990-95	55.7	41.3	38.8	35.4	1.6	16.7	9.7	7.9	7.1	2.2
Allemagne	1991-96	52.7	42.7	32.0	19.1	1.8	25.6	13.0	17.5	15.5	2.5
Pays-Bas	1991-96	59.9	49.1	37.2	34.1	1.7	16.9	11.4	7.8	6.1	2.9
Suède	1991-96	55.9	42.1	35.7	28.3	1.9	16.0	8.5	5.8	5.4	2.1
Royaume-Uni	1991-96	45.4	37.0	32.3	25.8	2.0	32.8	18.2	11.0	10.0	2.4
États-Unis	1989-93	45.6	31.9	23.1	20.2	2.0	31.8	21.5	18.3	18.6	2.4
Avant impôts et transferts											
Canada	1990-95	41.0	25.3	18.7	14.3	1.9	27.4	16.1	12.2	9.5	2.0
Allemagne	1991-96	35.4	24.7	17.2	17.1	2.3	29.3	10.2	6.4	3.9	2.5
Pays-Bas	1991-96	35.3	25.6	17.9	13.6	2.3	23.9	14.4	9.9	9.2	2.6
Suède	1991-96	28.3	22.0	16.2	11.9	2.0	30.9	15.4	11.0	9.0	1.9
Royaume-Uni	1991-96	31.6	23.6	16.9	14.7	2.4	28.7	13.1	13.1	7.5	2.5
États-Unis	1989-93	42.8	28.3	11.8	19.8	2.1	35.1	23.5	17.0	20.7	2.4

1. Période la plus récente basée sur les 6 dernières années consécutives disponibles. Tous les intervalles de pauvreté (ou de non-pauvreté, s'agissant des individus sortant et non entrant) pour lesquels les dates de début et de fin sont observables sont sélectionnés sur la base de l'échantillon population présenté dans le tableau 1b. La fin d'un intervalle de pauvreté (ou de non-pauvreté) peut être observé si l'individu sort de la pauvreté (ou rentre dans la pauvreté) mais aussi dans le cas où il ne réussit pas à en sortir (ou rentrer) avant la fin de la période considérée. Par conséquent, le nouvel échantillon inclut uniquement les intervalles qui débutent en $t + 1$, $t + 2$, $t + 3$ et $t + 4$ (c'est-à-dire, ceux qui débutent en 1992, 1993, 1994 et 1995 sur la période 1991-1996 dans le cas de l'Allemagne).
2. Ce chiffre est obtenu en rapportant à la population dans la pauvreté observée en début d'intervalle le nombre de personnes qui sont sorties de la pauvreté avant la fin des intervalles de 1, 2, 3 ou 4 années. Au Canada, par exemple, 41,3 pour cent des individus qui sont tombés dans la pauvreté au début de l'intervalle de 2 ans en sont sortis avant la fin. Autrement dit, parmi ceux qui ont passé au moins 1 année dans la pauvreté 41,3 pour cent en sont sortis.
3. On calcule le risque de pauvreté en rapportant à la population non pauvre le nombre de ceux qui sont retombés dans la pauvreté après avoir passé 1, 2, 3 et 4 années au-dessus du seuil de pauvreté. Au Canada, par exemple, 9,7 pour cent des personnes sorties d'une situation de pauvreté et restant au-dessus du seuil de pauvreté au bout d'un an retomberont dans une situation de pauvreté sur une période comprise entre 1 et 2 ans.
4. La durée moyenne est calculée en pondérant la probabilité par la durée des périodes et en faisant la somme.

Source : OCDE.

- Les taxes et les transferts peuvent aussi hâter la sortie de ceux qui sont tombés dans la pauvreté. Par exemple, il se peut que des retards se produisent avant que les pensions d'invalidité ne soient accordées ou que des chômeurs âgés démunis puissent toucher une pension de vieillesse suffisamment élevée pour les tirer de la pauvreté.
- Enfin, comme l'a souligné l'étude OCDE (1997), les différences concernant les systèmes d'imposition et de transferts peuvent affecter les niveaux de revenus marchands. Ainsi, en Allemagne, la générosité du système de pensions a sans doute incité nombre d'individus à se retirer définitivement du marché de l'emploi, tandis que celle du système d'indemnisation du chômage a probablement rallongé la période de recherche d'emploi chez les actifs¹⁸.

Les tableaux 1a, 1b et 2 et le graphique 1 (comparaison des parties supérieure et inférieure) suggèrent que les taxes et les transferts ont un impact très large sur le niveau de pauvreté, sur la durée de la pauvreté et sur le taux de sortie¹⁹. Le tableau 1 (partie gauche) confirme les résultats de l'étude OCDE (1997), à savoir que les impôts et les transferts réduisent fortement l'effectif des personnes touchées par la pauvreté (déterminé en fonction du même seuil de pauvreté) dans chacun des six pays. Comme on pouvait s'y attendre, c'est aux États-Unis que cet impact est le plus faible tandis qu'en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède la différence entre les taux de pauvreté avant et après impôts et transferts est plus de trois fois supérieure. A partir du graphique 1 (comparaison des parties inférieure et supérieure), on constate l'effet particulièrement marqué des impôts et transferts sur les pauvres de longue durée. Les taux de pauvreté « persistante » sont diminués de 12-13 points de pourcentage en Allemagne, aux Pays-Bas et au Canada ; la réduction observée est d'autant plus importante au Royaume-Uni et en Suède qu'elle est faible aux États-Unis.

Au tableau 1b, la confrontation des données avant et après impôts et transferts montre que dans tous les pays la proportion des personnes installées durablement dans la pauvreté est plus élevée avant impôts et transferts. De même, le nombre total d'années de pauvreté « persistante » est plus élevé avant impôt et transferts et représente entre deux tiers et trois quarts du nombre total d'années de pauvreté (partie droite du tableau 1b). Enfin, le tableau 2 (voir partie inférieure) indique que les taux de sortie diminuent moins rapidement comparés aux taux de sortie après impôts et transferts (bien que cela soit moins vrai pour les États-Unis).

On peut interpréter ces résultats comme indiquant que la fiscalité et les transferts réduisent non seulement la pauvreté mais aussi raccourcissent les périodes de pauvreté. Ces effets peuvent résulter soit d'une plus grande ampleur dans les programmes de garantie de ressources ou d'une amélioration dans le ciblage (au

tableau 1, la diminution de la pauvreté est aussi importante au Royaume-Uni qu'en Suède) et en particulier parce que le ciblage est susceptible de provoquer une réponse plus efficace de la part des ménages pour un niveau identique de dépenses. Toutefois, dans les pays dotés de systèmes de transferts plus généreux, les comportements des ménages peuvent participer à aggraver les indicateurs de pauvreté mesurés avant taxes et transferts, mais les données présentées ici ne permettent pas de corroborer cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, les comparaisons de pays à pays doivent être maniées avec précaution à cause des différences de cycles conjoncturels.

Caractéristiques de la pauvreté selon la durée

Les différences de situation vis-à-vis de la famille et/ou de la structure d'emploi des ménages pauvres de longue durée, de courte durée et celle des ménages non pauvres, peuvent fournir quelques indications pour améliorer la formulation des politiques de lutte contre la pauvreté. Toutefois, cela n'implique pas que ces différences soient la cause principale de la durée plus ou moins longue des périodes de pauvreté. Le tableau 3 compare la structure, selon des caractéristiques spécifiques, de quatre populations distinctes : la population totale et la population des non-pauvres, les pauvres de courte durée (individus n'ayant connu qu'une année de pauvreté sur six ans) et les pauvres de longue durée (individus ayant vécu dans la pauvreté pendant au moins six ans).

Plusieurs grandes tendances se dessinent au tableau 3, même si elles ne sont pas nécessairement valables pour tous les pays ni dans tous les cas :

- Premièrement, les groupes suivants tendent à être sur-représentés parmi les pauvres de longue durée. Il s'agit principalement des individus vivant dans des ménages dont le chef est une femme, ou des ménages de parents isolés (excepté en Suède), ou bien des ménages dont le chef est jeune (excepté au Canada)²⁰, soit âgé de plus de 65 ans (excepté au Canada et aux Pays-Bas), ou ayant un faible niveau d'études (sauf en Allemagne²¹) ou encore des ménages sans emploi (mais aussi ceux comptant un seul travailleur dans le cas du Canada, de la Suède et des États-Unis). La forte concentration de ces groupes reflète probablement le fait que beaucoup de ces caractéristiques ont tendance à perdurer : ainsi, au Royaume-Uni, l'état de parent isolé dure en moyenne six ans environ (McKay, 1998) et chez les personnes âgées les revenus n'évoluent guère dans le temps, de sorte que ceux qui se trouvent en situation de pauvreté tendent à y rester longtemps (Census Bureau, 1998).
- Deuxièmement, il existe des différences notables entre les pauvres de longue et de courte durée. A certains égards, les caractéristiques des pauvres de courte durée semblent plus proches de celles des non-pauvres que celles

Tableau 3. **Caractéristiques des ménages hors de la pauvreté, dans la pauvreté transitoire et dans la pauvreté persistante**

Pourcentage de personnes présentant dans chaque groupe une caractéristique spécifique

Caractéristiques des ménages	Canada				Allemagne				Pays-Bas			
	Population totale ¹	Hors de la pauvreté	Pauvreté transitoire ²	Pauvreté persistante ¹	Population totale ¹	Hors de la pauvreté	Pauvreté transitoire ²	Pauvreté persistante ¹	Population totale ¹	Hors de la pauvreté	Pauvreté transitoire ²	Pauvreté persistante ¹
					100.0	80.5	5.5	1.8				
Sexe du chef de ménage												
Masculin	83.7	87.9	70.6	72.4	75.4	79.2	57.5	21.4	80.1	83.0	50.3	50.7
Féminin	16.3	12.1	29.4	27.6	24.7	20.8	42.5	78.6	19.9	17.0	49.7	49.3
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Emploi par ménage³												
Sans emploi	18.3	13.6	45.3	36.4	18.5	15.2	44.6	75.4	29.8	27.8	41.2	74.5
1 emploi	31.2	27.9	42.3	43.9	39.3	37.3	48.9	21.3	34.8	34.7	43.3	22.0
2 emplois	39.0	44.3	11.3	17.9	34.8	39.2	3.1	3.3	34.8	36.9	15.2	3.4
2 emplois et plus	11.5	14.2	1.1	1.8	7.4	8.3	3.4	0.0	0.6	0.6	0.3	0.0
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Type de famille²												
1 adulte seul, sans enfant	19.4	16.1	34.3	24.9	14.4	12.2	25.7	30.2	15.1	14.2	29.7	9.1
2 adultes, sans enfant	30.1	32.4	15.5	26.7	41.0	43.6	31.5	18.4	27.7	29.8	11.9	4.4
1 adulte seul avec enfants	4.4	2.1	11.3	11.6	2.7	1.6	10.9	29.4	6.4	4.2	20.1	37.7
2 adultes avec enfants	31.5	32.4	33.2	29.2	33.6	34.3	24.8	19.5	48.4	49.4	36.2	48.2
Familles nombreuses	14.6	16.9	5.7	7.6	8.3	8.3	7.1	2.4	2.4	2.4	2.2	0.5
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Âge du chef de ménage												
Moins de 30 ans	28.3	25.0	38.2	28.6	12.7	10.3	22.8	29.7	6.5	5.6	16.8	14.8
31 à 50 ans	34.0	35.7	34.8	33.4	45.7	47.3	41.7	33.8	52.9	52.0	53.2	68.8
51 à 64 ans	21.8	22.6	21.6	22.0	26.7	27.7	17.6	10.5	23.8	24.6	18.1	12.8
65 ans et plus	15.9	16.7	5.4	16.0	14.9	14.6	17.9	26.0	16.8	17.8	12.0	3.5
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Niveau d'études du chef de ménage⁴												
Faible					28.3	26.0	31.0	29.4				
Moyen					52.2	52.7	58.7	64.0				
Élevé					19.5	21.3	10.3	6.6				
					100.0	100.0	100.0	100.0				

Tableau 3. **Caractéristiques des ménages hors de la pauvreté, dans la pauvreté transitoire et dans la pauvreté persistante (suite)**

Pourcentage de personnes présentant dans chaque groupe une caractéristique spécifique

Caractéristiques des ménages	Population totale ¹	Hors de la pauvreté	Pauvreté transitoire ²	Pauvreté persistante ¹	Population totale ¹	Hors de la pauvreté	Pauvreté transitoire ²	Pauvreté persistante ¹	Population totale ¹	Hors de la pauvreté	Pauvreté transitoire ²	Pauvreté persistante ¹
	Suède				Royaume-Uni				États-Unis			
					100.0	61.6	5.6	6.1	100.0	74.0	3.7	4.6
Sexe du chef de ménage												
Masculin	64.3	65.8	51.4	53.8	67.7	74.3	53.7	38.4	79.5	87.0	62.8	25.4
Féminin	35.7	34.2	48.6	46.2	32.3	25.8	46.3	61.6	20.5	13.0	37.3	74.6
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Emploi par ménage³												
Sans emploi	14.9	14.2	21.1	52.5	25.0	10.7	42.7	91.0	10.7	6.6	17.5	50.0
1 emploi	37.3	33.9	66.1	42.0	27.2	26.6	33.9	9.0	32.3	29.1	57.3	41.5
2 emplois	47.8	51.8	12.7	5.6	36.1	46.4	19.6	0.0	42.4	47.6	21.3	6.9
2 emplois et plus					11.7	16.3	3.8	0.0	14.6	16.8	3.9	1.6
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Type de famille²												
1 adulte seul, sans enfant	33.9	29.7	46.0	80.0	10.9	6.2	18.1	40.5	12.3	10.6	21.7	21.2
2 adultes, sans enfant	25.5	27.9	8.3	4.9	42.8	49.9	43.2	14.6	29.8	34.4	21.1	8.2
1 adulte seul avec enfants	5.6	5.0	29.5	6.1	4.6	1.1	6.1	21.7	8.1	3.8	14.8	45.7
2 adultes avec enfants	34.9	37.3	16.2	8.9	32.4	35.3	21.3	17.3	35.5	37.7	27.8	13.4
Familles nombreuses					9.2	7.6	11.3	6.0	14.3	13.6	14.6	11.4
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Âge du chef de ménage												
Moins de 30 ans	21.5	17.6	41.0	35.6	15.5	13.3	17.6	23.5	19.7	15.7	30.5	35.8
31 à 50 ans	46.0	47.9	43.2	32.7	47.7	53.6	39.9	23.4	51.7	55.3	43.3	37.5
51 à 64 ans	18.5	19.9	8.5	12.1	20.4	22.0	23.0	11.6	19.1	20.6	14.7	12.0
65 ans et plus	14.0	14.7	7.2	19.5	16.4	11.1	19.2	41.5	9.4	8.3	11.5	14.7
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	99.7	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Niveau d'études du chef de ménage⁴												
Faible	36.8	36.6	32.0	56.3	33.1	24.4	34.7	63.9	18.9	12.2	26.4	58.2
Moyen	42.5	41.6	49.6	34.7	36.9	38.0	38.9	29.1	36.9	35.5	41.1	30.5
Elevé	20.7	21.8	18.3	8.9	30.0	37.6	26.4	7.0	44.2	52.4	32.5	11.4
	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Note : Pour les définitions, voir Antolin, Dang et Oxley (1999), annexe 1, section 1. Les caractéristiques concernent le chef de ménage.

1. Caractéristiques définies en début de période.

2. Personnes qui ne connaissent qu'une année de pauvreté sur la période, en excluant la première et la dernière année.

3. Emplois par ménage réfère au nombre d'individus actifs occupés.

4. Un niveau d'étude faible désigne un niveau inférieur à l'enseignement secondaire ; un niveau moyen signifie un cycle secondaire terminé et un niveau élevé signifie que les personnes ont suivi un enseignement au-delà de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE.

des pauvres permanents. En particulier, on compte une proportion beaucoup plus forte de ménages ayant au moins un travailleur et une proportion beaucoup plus faible de ménages dirigés par une femme, d'adultes seuls, de parents isolés et de personnes à faible niveau d'études. Les pauvres de courte durée apparaissent donc représentatifs d'une plus large couche de la population.

- Enfin, les caractéristiques clés de la pauvreté « permanente » varient sensiblement d'un pays à l'autre : en Allemagne comme aux États-Unis, les ménages dirigés par une femme et les parents isolés constituent des catégories particulièrement importantes. Mais, aux États-Unis, 50 pour cent environ de ces pauvres appartiennent à des ménages ayant au moins un travailleur, contre seulement 25 pour cent environ en Allemagne²². Au Canada, plus de 60 pour cent des pauvres appartiennent à des ménages comprenant au moins un travailleur. Au Royaume-Uni, le trait marquant est la concentration de ces pauvres parmi les ménages sans emploi, les ménages dirigés par une femme, les ménages dirigés par une personne âgée (plus de 65 ans) et les adultes seuls. En Suède, la concentration des ménages monoparentaux ne semble pas très marquée et aux Pays-Bas il ne semble pas y avoir de pauvreté durable parmi les personnes âgées.

FACTEURS ASSOCIÉS AUX TRANSITIONS ENTRE PAUVRETÉ ET NON-PAUVRETÉ

Cette section cherche à établir dans quelles mesure les transitions peuvent être associées à certains « événements » qui peuvent précipiter les ménages dans la pauvreté ou leur permettre d'en sortir. Une première question concerne l'ampleur des variations de revenu quand les transitions se produisent. En effet, de faibles variations de revenu pour les ménages proches des seuils de pauvreté peuvent donner lieu à des transitions entre pauvreté et non-pauvreté mais ces dernières ne sont pas pertinentes d'un point de vue économique et social. Antolin, Dang et Oxley (1999) montrent que le nombre de ce type de transitions²³ reste très minime.

« Événements » et transitions

Les transitions entre pauvreté et non-pauvreté résultent ainsi de changements substantiels dans les revenus et les caractéristiques démographiques des ménages. De plus, ces « événements » se produisent simultanément²⁴ dans la majorité des cas. Ainsi, des changements dans la taille du ménage (par exemple la naissance d'un enfant) affectent les revenus par équivalent-adulte puisque le revenu total du ménage est réparti entre un plus grand nombre de

24

membres. Par ailleurs, en cas de séparation ou de divorce, la formation de deux nouveaux ménages conduit à une perte d'économies d'échelle même si les deux adultes ne subissent pas de changement dans leur situation vis-à-vis de l'emploi. En particulier, lorsque la mère obtient la garde des enfants, le revenu du ménage initial n'est pas toujours redistribué en proportion des besoins respectifs de ces deux nouveaux ménages. Les éléments présentés dans cette section donnent une idée plus précise des facteurs qui accompagnent les transitions. Mais ces résultats ne prétendent pas « expliquer » les raisons pour lesquelles les ménages transitent entre pauvreté et non-pauvreté : les variations du revenu et de la taille des ménages sont elles-mêmes déterminées par un certain nombre de décisions interdépendantes telles qu'entre l'offre de travail des ménages, la formation des ménages, leur fécondité et les politiques gouvernementales en matière d'impôts et de transferts²⁵.

Le tableau 4 donne quelques indications sur les composantes du revenu qui jouent un rôle prédominant lorsque les ménages transitent entre pauvreté et non-pauvreté. Ces transitions sont ventilées suivant la composante du revenu qui affiche la plus forte variation au moment où la transition se produit²⁶. Comme on peut le constater, une part importante de ces transitions est associée aux cas où la variation du revenu du travail a été la plus accusée (excepté aux Pays-Bas), ce qui suggère que les évolutions sur le marché du travail sont cruciales pour comprendre ces passages de part et d'autre du seuil de pauvreté. Il existe certaines différences d'un pays à l'autre quant à l'importance des « transferts publics » et des « autres revenus marchands » (incluant le revenu des pensions privées, les revenus du capital et les transferts privés). À l'exception des États-Unis, les variations de revenus causées par les variations de transferts représentent une part plus importante que celles liées aux « autres revenus marchands ». Au Canada et aux Pays-Bas, les transferts y ont joué au rôle majeur, mais aux Pays-Bas les taxes y ont aussi contribué pour une large part.

Quels sont les « événements » qui sont le plus souvent associés aux transitions des ménages ?

Le tableau 5 explore plus avant l'importance des changements de la structure de la famille et de l'emploi des ménages associé aux transitions entre pauvreté et non-pauvreté²⁷. Pour les besoins de l'analyse, le total des transitions a été subdivisé en trois grandes catégories (celles-ci sont décrites plus en détail dans Antolín, Dang et Oxley, 1999).

- Les transitions associées à des « événements » liés soit à la structure de l'emploi soit à la part des salaires du ménage (facteur emploi). Il s'agit notamment des changements de situations au regard de l'emploi, du temps de travail et des taux de salaire. Sont également inclus dans cette catégorie

Tableau 4. **Fréquence des événements liés à la pauvreté par composante du revenu**
 Événements en pourcentage des transitions dans la pauvreté et hors de la pauvreté

	Canada	Allemagne	Pays-Bas	Suède	Royaume- Uni	États-Unis
Population totale						
Transition dans la pauvreté :						
<i>Composantes du revenu affichant la variation la plus importante au moment de la transition</i>						
Salaire du chef de ménage	25.6	54.3	22.8	50.3	45.0	56.7
Salaire du conjoint	16.7	11.5	9.5	5.2	12.5	9.2
Autres salaires	15.4	2.2	6.1	0.5	3.1	7.4
Revenus du capital et autres revenus marchands	9.0	9.9	12.2	13.8	4.9	14.5
Transferts	28.5	21.4	23.6	24.0	34.1	7.8
Impôts	4.8	0.1	20.3	3.9	..	0.9
Non identifiés	0.0	0.4	5.6	2.4	0.4	3.6
Sous-total salaires	57.7	68.1	38.4	55.9	60.5	73.2
Transition hors de la pauvreté :						
<i>Composantes du revenu affichant la variation la plus importante au moment de la transition</i>						
Salaire du chef de ménage	38.1	46.9	22.6	52.4	36.8	60.7
Salaire du conjoint	10.0	11.2	8.4	3.1	12.1	11.3
Autres salaires	5.9	2.9	9.1	0.4	5.1	6.6
Revenus du capital et autres revenus marchands	5.2	10.3	14.7	9.0	5.0	10.8
Transferts	38.9	27.9	27.0	30.6	40.9	7.9
Impôts	1.0	0.5	14.7	2.6	..	1.4
Non identifiés	1.0	0.3	3.6	2.0	0.0	1.4
Sous-total salaires	54.0	61.0	40.1	55.8	54.0	78.5
Population ¹ d'âge actif						
Transition dans la pauvreté :						
<i>Composantes du revenu affichant la variation la plus importante au moment de la transition</i>						
Salaire du chef de ménage	22.1	59.5	24.4	53.4	54.5	63.0
Salaire du conjoint	18.4	12.0	9.8	5.5	15.2	10.1
Autres salaires	16.6	2.2	6.4	0.5	3.0	6.4
Revenus du capital et autres revenus marchands	9.0	8.5	10.0	11.5	1.4	9.5
Transferts	29.3	17.5	24.3	24.0	25.7	7.8
Impôts	4.6	0.2	19.3	2.7	..	0.7
Non identifiés	0.0	0.2	5.9	2.4	0.3	2.6
Sous-total salaires	57.0	73.7	40.6	59.4	72.7	79.4
Transition hors de la pauvreté :						
<i>Composantes du revenu affichant la variation la plus importante au moment de la transition</i>						
Salaire du chef de ménage	44.4	51.4	24.7	54.5	44.9	64.4
Salaire du conjoint	11.8	12.3	9.2	3.2	15.2	12.0
Autres salaires	6.0	3.2	9.6	0.4	5.6	6.2
Revenus du capital et autres revenus marchands	4.0	9.1	11.2	7.8	2.0	7.9
Transferts	31.7	23.0	27.2	30.2	32.3	7.4
Impôts	1.0	0.6	14.3	2.0	..	1.2
Non identifiés	1.0	0.4	3.8	2.0	0.0	0.9
Sous-total salaires	62.2	66.9	43.5	58.0	65.7	82.6

Note : Les variations de revenu ont été soumises à la contrainte de signe identique à celui de la variation du revenu total (exceptés les impôts). Les variations des différentes composantes ont été ensuite calculées et la composante affichant la variation la plus importante a été identifiée à la transition. Couvre les six années les plus récentes pour lesquelles on dispose de données.

1. Fait référence à des individus appartenant à des ménages dont le chef est en âge de travailler.

Source : OCDE.

et indiqués séparément les cas où ces changements d'emplois ont été entraînés par des changements dans la taille des ménages²⁸.

- Les transitions associées à des « événements » liés à la composition de la famille sont essentiellement des cas de séparation/divorce, concubinage/mariage et de formation de nouveaux ménages par des enfants ou par d'autres membres du ménage (facteur famille).
- Les transitions associées à d'autres « événements » comprennent toutes les transitions où les ménages n'ont subi aucun changement dans la structure de leur famille ni dans leur situation vis-à-vis de l'emploi (autres facteurs). Il s'agit pour l'essentiel des cas où les variations de revenus sont associées à d'importantes variations de transferts.

Le tableau 5 indique que les « événements » liés à la structure de l'emploi/la part des salaires comptent pour une très large part des transitions totales, à l'exception des entrées dans la pauvreté au Canada et au Royaume-Uni. Pour ces deux pays, les transitions associées à d'autres « événements » et aux changements dans la structure de la famille tiennent une place importante. En comparant la population totale et la population d'âge actif (*i.e.* vivant dans des ménages dont le chef est en âge de travailler), on observe que le rôle du facteur emploi est plus marqué au niveau de la population active car cette dernière exclue un grand nombre de retraités. Cette différence est particulièrement accusée pour le Royaume-Uni. L'importance des « événements » liés à l'emploi est encore plus marquée pour les sorties que pour les entrées. En effet, entre 50 pour cent environ (Allemagne, Suède, Royaume-Uni) et plus de 60 pour cent (États-Unis) d'entre elles leurs sont associées, s'agissant de la population active. En revanche, les « événements » liés aux changements familiaux sont plus souvent liés aux entrées qu'aux sorties. Enfin, les « autres événements » sont liés à une part non négligeable de transitions au Royaume-Uni, et en particulier chez les chômeurs, suggérant l'importance du rôle des transferts. En comparaison avec les États-Unis, où cette part est relativement plus faible, on serait tenté d'interpréter ces écarts comme reflétant des différences dans les systèmes de transfert. En effet, aux États-Unis, où l'assurance-chômage n'offre qu'une couverture restreinte et où la durée des prestations est courte, peu de transitions sont associées aux variations de transferts. Mais d'un autre côté, ces écarts peuvent aussi bien être expliqués par le fait que les taux de chômage sont plus bas aux États-Unis.

Le tableau 6 décompose ces trois catégories d'« événements » pour chaque type de famille pour la population d'âge actif²⁹, afin de montrer comment se concentrent ces « événements ». Les caractéristiques familiales sont définies au moment où les individus sont en situation de pauvreté – c'est-à-dire après la transition vers la pauvreté pour les entrées et avant la transition hors de la pauvreté pour les sorties³⁰.

Tableau 5. **Fréquence des « événements » associés aux transitions**

En pourcentage des transitions totales

		Entrées		Sorties	
		Population totale	Population ¹ d'âge actif	Population totale	Population ¹ d'âge actif
Canada	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	26.1	28.1	38.4	44.4
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation/diminution de la taille des ménages	0.1	0.1	0.2	0.3
	La structure de la famille	19.0	20.4	16.1	28.1
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	37.9	33.7	28.2	19.7
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	13.3	7.1	19.4	10.3
	ménage avec emploi(s)	24.6	26.6	8.8	9.4
Des facteurs non identifiés	17.0	17.8	17.3	7.8	
Allemagne	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	47.5	51.5	47.5	52.4
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation/diminution de la taille des ménages	8.3	9.0	1.3	1.5
	La structure de la famille	23.9	24.3	13.1	14.5
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	23.1	18.2	32.1	25.4
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	16.0	10.5	20.1	13.1
	ménage avec emploi(s)	7.1	7.7	12.0	12.3
Des facteurs non identifiés	5.5	6.0	7.3	7.7	
Suède	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	50.4	53.3	51.0	53.1
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation/diminution de la taille des ménages	11.5	12.4	0.5	0.6
	La structure de la famille	16.1	15.9	11.6	11.8
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	28.5	25.8	32.4	30.3
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	9.6	6.1	9.0	6.3
	ménage avec emploi(s)	18.9	19.7	23.4	24.0
Des facteurs non identifiés	5.0	5.0	5.0	4.8	
Royaume-Uni	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	28.3	35.2	41.6	52.5
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation/diminution de la taille des ménages	4.7	6.2	1.1	1.4
	La structure de la famille	23.8	26.9	8.3	9.4
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	37.1	24.4	41.4	27.1
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	32.8	19.2	35.4	19.7
	ménage avec emploi(s)	4.3	5.2	6.0	7.4
Des facteurs non identifiés	10.8	13.5	8.7	11.1	

Tableau 5. **Fréquence des « événements » associés aux transitions** (*suite*)

En pourcentage des transitions totales

		Entrées		Sorties	
		Population totale	Population ¹ d'âge actif	Population totale	Population ¹ d'âge actif
États-Unis	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	53.7	57.4	63.9	66.6
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation/diminution de la taille des ménages	10.1	11.1	2.9	3.0
	La structure de la famille	24.1	25.3	12.5	13.5
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	13.9	8.4	11.4	7.7
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	9.6	3.8	6.8	2.8
	ménage avec emploi(s)	4.3	4.6	4.6	4.9
Des facteurs non identifiés	8.3	8.9	12.2	12.2	

Note : Voir les définitions dans Antolin, Dang et Oxley (1999), annexe 1, section 2. Couvre les six dernières années consécutives disponibles.

1. Se réfère aux individus appartenant à des ménages dont le chef est en âge de travailler.
2. Il s'agit des ménages qui n'ont subi aucun changement dans la structure de leur famille ni dans leur situation vis-à-vis de l'emploi (avec ou sans emploi) malgré leur transition dans ou hors de la pauvreté. Les facteurs sont essentiellement associés aux variations des transferts.

Source : OCDE.

Les première et deuxième lignes indiquent respectivement la part de chaque type de famille dans la population totale et dans le total des transitions. On constate que les familles monoparentales sont sur-représentées dans l'ensemble des transitions comparées à leur poids démographique, s'agissant des entrées ou des sorties, à l'exception de la Suède. C'est également le cas pour les ménages avec un seul adulte sans enfant, toujours à l'exception de la Suède. Si l'on catégorise les entrées selon les groupes de famille, on observe qu'une forte proportion de ménages avec un seul adulte, avec ou sans enfants, tombe dans la pauvreté à la suite de ruptures familiales ou de baisses substantielles des transferts dans les ménages au chômage (inclus dans les « autres facteurs »). Toutefois, ce phénomène est moins marqué aux États-Unis, où la proportion des familles monoparentales est plus importante et où la majorité d'entre elles travaille (voir Burniaux *et al.*, 1998). En Suède, le facteur emploi joue un rôle essentiel dans les entrées. D'autre part, les sorties de la pauvreté des ménages avec un adulte seul, avec et sans enfants, sont aussi étroitement liées à l'emploi – bon nombre de personnes qui ont été touchées par les divorces ou les séparations tendent à sortir de la pauvreté en retrouvant un emploi ou en travaillant davantage, tandis qu'elles sont relativement peu nombreuses à en sortir à travers le mariage³¹. Ce groupe fait preuve d'efforts considérables pour subvenir à ses propres besoins.

Tableau 6. **Fréquence des « événements » associés aux transitions par type de famille**^{1, 2}

En pourcentage des transitions totales

		Un adulte, sans enfant	Deux adultes, sans enfants	Un adulte, avec enfant(s)	Deux adultes, avec enfant(s)
		Entrées			
Canada	Structure de la population totale par type de famille	17.9	42.0	3.4	36.7
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	23.3	28.5	11.8	36.5
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	20.4	31.7	13.3	34.9
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation de la taille des ménages	..	0.0	0.0	0.3
	La structure de la famille	30.0	14.5	54.6	7.5
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	44.8	34.4	20.1	29.7
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	12.6	9.1	7.8	0.6
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	32.2	25.3	12.3	29.1
	Des facteurs non identifiés	4.8	19.4	12.0	27.9
Allemagne	Structure de la population totale par type de famille	8.8	38.4	2.3	50.4
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	18.5	25.3	11.2	45.0
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	33.8	55.6	23.5	69.0
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation de la taille des ménages	..	7.0	1.3	14.9
	La structure de la famille	41.9	24.4	51.3	11.4
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	21.5	14.4	21.9	11.8
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	18.4	10.5	19.1	6.1
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	3.1	4.0	2.8	5.6
	Des facteurs non identifiés	2.8	5.6	3.3	7.8
Suède	Structure de la population totale par type de famille	60.5	4.0	22.0	13.5
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	52.3	4.7	26.9	16.1
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	55.0	39.1	56.9	45.2
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation de la taille des ménages	..	4.9	39.4	9.1
	La structure de la famille	5.4	28.6	26.6	29.0
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	39.6	32.3	16.5	25.8
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	8.9	3.9	3.8	1.4
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	30.7	28.4	12.7	24.3
	Des facteurs non identifiés

Tableau 6. **Fréquence des « événements » associés aux transitions par type de famille^{1, 2} (suite)**

En pourcentage des transitions totales

		Un adulte, sans enfant	Deux adultes, sans enfants	Un adulte, avec enfant(s)	Deux adultes, avec enfant(s)
		Entrées			
Royaume-Uni	Structure de la population totale par type de famille	10.4	40.6	4.3	44.7
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	23.6	27.3	12.8	36.4
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage <i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation de la taille des ménages	12.2	32.4	15.4	53.6
	La structure de la famille	..	2.4	2.0	11.4
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	48.6	21.5	62.2	9.3
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	31.2	29.5	16.0	20.5
	ménage avec emploi(s)	29.7	25.8	13.7	14.7
		1.4	3.6	2.3	5.8
	Des facteurs non identifiés	8.0	16.7	6.4	16.5
États-Unis	Structure de la population totale par type de famille	9.5	24.7	10.1	55.7
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	16.4	17.1	21.1	45.3
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage <i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et augmentation de la taille des ménages	46.3	62.1	37.1	69.0
	La structure de la famille	..	7.7	5.5	17.6
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	33.8	18.6	50.7	12.5
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	16.9	10.4	6.7	6.3
	ménage avec emploi(s)	11.7	6.7	3.3	1.1
		5.2	3.7	3.4	5.2
	Des facteurs non identifiés	3.0	8.9	5.5	12.2

Une différence clé entre les pays réside dans l'importance du rôle des transferts. Ces derniers supportent une très large part des sorties de la pauvreté (catégorie des « autres facteurs ») en Allemagne, au Canada et dans une moindre mesure au Royaume-Uni. Le soutien au travers des transferts semble bénéficier d'avantage aux ménages sans enfants au Royaume-Uni et aux ménages d'adultes seuls, avec et sans enfants, en Allemagne³².

Tableau 6. **Fréquence des « événements » associés aux transitions par type de famille**^{1, 2}

		En pourcentage des transitions totales			
		Un adulte, sans enfant	Deux adultes, sans enfants	Un adulte, avec enfant(s)	Deux adultes, avec enfant(s)
		Sorties			
Canada	Structure de la population totale par type de famille	17.9	42.0	3.4	36.7
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	23.4	31.2	11.7	33.7
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	30.2	29.2	22.3	58.2
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et diminution de la taille des ménages
	La structure de la famille	26.5	7.1	40.8	8.5
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	37.1	39.4	29.0	11.2
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	29.6	30.4	17.3	2.7
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	7.5	9.0	11.7	8.5
	Des facteurs non identifiés	6.2	24.3	7.9	22.1
Allemagne	Structure de la population totale par type de famille	8.8	38.4	2.3	50.4
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	19.2	22.5	10.4	47.8
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	51.2	53.9	47.2	66.0
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et diminution de la taille des ménages	..	0.5	..	2.5
	La structure de la famille	17.5	12.9	25.0	11.1
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	24.8	22.1	23.6	14.7
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	21.4	17.1	18.3	8.2
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	3.4	5.1	5.3	6.5
	Des facteurs non identifiés	6.5	11.1	4.2	8.2
Suède	Structure de la population totale par type de famille	60.5	4.0	22.0	13.5
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	69.5	3.2	16.7	10.7
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	58.6	30.7	41.0	41.8
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et diminution de la taille des ménages	5.4
	La structure de la famille	3.5	27.4	30.5	31.1
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	37.9	41.9	28.5	27.1
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	6.8	5.5	7.1	2.2
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	31.1	36.4	21.4	24.9
	Des facteurs non identifiés

Tableau 6. **Fréquence des « événements » associés aux transitions par type de famille**^{1, 2} (suite)

En pourcentage des transitions totales

		Un adulte, sans enfant	Deux adultes, sans enfants	Un adulte, avec enfant(s)	Deux adultes, avec enfant(s)
		Sorties			
Royaume-Uni	Structure de la population totale par type de famille	10.4	40.6	4.3	44.7
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	20.6	28.0	11.5	39.9
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	38.3	40.7	72.2	57.3
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et diminution de la taille des ménages	..	1.4	..	2.1
	La structure de la famille	8.1	10.4	0.0	12.0
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	49.0	32.7	24.6	17.7
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	44.4	28.0	18.1	10.9
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	4.6	4.7	6.5	6.8
	Des facteurs non identifiés	4.5	16.2	3.2	12.9
États-Unis	Structure de la population totale par type de famille	9.5	24.7	10.1	55.7
	Structure de l'ensemble des transitions par type de famille	13.9	13.9	20.3	51.9
	Transitions associées aux « événements » liés à :				
	La structure de l'emploi/la part des salaires du ménage	71.5	60.3	63.5	67.9
	<i>dont</i> : changement du nombre d'emplois et diminution de la taille des ménages	..	2.3	..	4.9
	La structure de la famille	8.0	17.7	22.9	10.1
	Des facteurs autres que l'emploi et la famille ²	15.7	10.4	7.3	5.6
	<i>dont</i> : ménage sans emploi	8.8	6.4	3.3	0.6
	<i>dont</i> : ménage avec emploi(s)	6.9	4.0	4.0	5.0
	Des facteurs non identifiés	4.8	11.6	6.3	16.4

1. Se réfère à des individus appartenant à des ménages dont le chef est en âge de travailler.

2. Les caractéristiques des ménages sont définies au cours de la période suivant l'entrée dans la pauvreté et de la période précédant la sortie de la pauvreté.

Source : OCDE.

« Événements » et la probabilité de transiter

Si les fréquences présentées aux tableaux 5 et 6 indiquent quels « événements » sont associés aux transitions, elles ne permettent pas de dire si les individus confrontés à ces « événements » sont plus susceptibles de tomber dans la pauvreté ou

d'en sortir. Un certain nombre de transitions se produisent sans qu'il n'y ait aucun changement dans la structure de l'emploi du ménage, et de la même façon, des changements dans la situation de l'emploi et de la famille peuvent avoir lieu sans que les ménages transitent entre pauvreté et non-pauvreté. Le tableau 7 présente quelques estimations calculées à partir d'un modèle *Logit* qui indiquent quels sont les « événements » qui participent aux mouvements de part et d'autre du seuil de pauvreté. Dans la partie droite de l'équation estimée, on retrouve les variables suivantes : *a)* les « événements » liés à l'emploi et à la famille au moment de la transition et précédemment considérés dans les tableaux 5 et 6 et *b)* un certain nombre de variables de contrôle définies au cours de la période précédant la transition. Les coefficients mesurent l'impact des différents « événements », tous les autres facteurs étant considérés inchangés par ailleurs, sur la probabilité de sortie et d'entrée par rapport à une situation de référence. Celle-ci est définie comme une personne qui transite au cours des deux dernières années de la période observée sans aucun changement dans la situation du ménage auquel il appartient, et dont le chef est âgé entre 40 et 65 ans, ayant un niveau d'études élevé et ayant une année antécédente de pauvreté. Un coefficient élevé dénote une probabilité plus grande de transiter entre pauvreté et non-pauvreté lorsque se produit un « événement ». Toutefois, l'interprétation des coefficients considérés séparément doit être faite avec prudence. Les deux premières séries de variables exogènes se réfèrent aux « événements » liés à l'emploi et à la situation de famille lorsqu'ils ont lieu séparément tandis que les variables suivantes se réfèrent aux « événements » lorsqu'ils se produisent simultanément.

Les principales conclusions découlant de ces estimations sont les suivantes :

- Quand interviennent des changements dans la structure de l'emploi du ménage (à situation familiale restée inchangée), la probabilité de transition vers la pauvreté est la plus élevée dans le cas où le ménage perd tous ses travailleurs. Les risques de transiter dans la pauvreté restent toutefois élevés, même s'ils sont moins importants, en cas de perte d'emploi d'un actif supplémentaire ou d'une réduction du temps de travail au sein d'un ménage qui travaille.
- En général, les « événements » familiaux (sans changement dans la situation au regard de l'emploi) impliquent des risques moins importants, s'agissant des entrées dans la pauvreté, que les « événements » liés à l'emploi³³. En revanche, ces risques augmentent fortement si ces « événements » familiaux entraînent des pertes d'emplois ou des réductions d'heures travaillées. Autrement dit, la probabilité de tomber dans la pauvreté, quand des aléas en matière d'emploi se produisent, est plus faible si l'environnement familial reste stable par ailleurs.

Tableau 7. « Événements » associés aux transitions :
estimations selon un modèle Logit

Entrée	Canada	Allemagne	Suède	Royaume-Uni	États-Unis
Variable					
Constante	-2.21**	-2.82**	-3.32**	-2.29**	-2.79**
Aucun changement dans la structure de l'emploi et de la famille	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Changement dans la situation de l'emploi à structure familiale inchangée					
Perte d'emploi(s) pour tous les actifs	2.34**	2.81**	1.94**	1.65**	2.32**
Perte d'emploi(s) pour certains actifs	0.71**	0.76**	0.92**	0.03	1.35**
Réduction du temps de travail dans un ménage avec un actif	..	2.03**	..	1.03**	1.69**
Réduction du temps de travail dans ménage avec deux actifs ou plus	..	0.15	..	-1.48**	0.18
Autre changement	-0.31**	-0.78**	0.58**	0.05	-0.45**
Changement dans la structure familiale à situation inchangée vis-à-vis de l'emploi					
Séparation/divorce (le conjoint devient chef de ménage)	..	2.74**	0.37**	0.72**	1.14**
Un enfant devient chef de ménage	..	2.38**	..	0.47*	1.59**
Un autre adulte devient chef de ménage	..	1.89*	..	0.67*	-0.25
Naissance d'enfant(s)	..	0.01	1.36**	0.89**	0.39**
Augmentation de la taille du ménage	..	1.38**	1.15**	-0.42	1.16**
Diminution de la taille du ménage	..	0.04	0.08	0.37*	-0.13
Changement concomitant dans la structure de la famille et vis-à-vis de l'emploi					
<i>Perte d'emploi(s) pour tous les actifs</i>					
Séparation/divorce (le conjoint devient chef de ménage)	..	5.36**	2.38**	3.75**	3.95**
Un enfant devient chef de ménage	..	5.62**	..	5.05**	..
Un autre adulte devient chef de ménage	4.57**	2.68**
Naissance d'enfant(s)	..	3.71**	..	2.23**	3.13**
Augmentation de la taille du ménage	..	4.02**
Diminution de la taille du ménage	..	3.36**	2.70**	2.46**	3.13**
<i>Perte d'emploi(s) pour certains actifs</i>					
Séparation/divorce (le conjoint devient chef de ménage)	2.08**	2.91**	2.08**	1.12**	3.34**
Un enfant devient chef de ménage	..	2.57**	..	1.03**	2.79**
Un autre adulte devient chef de ménage	..	3.22**	..	-0.28	1.28**
Naissance d'enfant(s)	1.04**	1.45**	0.36*	-0.43	1.60**
Augmentation de la taille du ménage	0.88**	2.03**	1.87**
Diminution de la taille du ménage	0.76**	0.80**	1.35**	0.43**	0.83**
<i>Réduction du temps de travail dans un ménage avec un actif</i>					
Séparation/divorce (le conjoint devient chef de ménage)	..	1.80	..	2.85**	4.40**
Un enfant devient chef de ménage	..	5.62**	..	3.12*	4.27**
Un autre adulte devient chef de ménage	1.51
Naissance d'enfant(s)	..	3.21**	3.42**
Augmentation de la taille du ménage	..	3.92**	1.87**
Diminution de la taille du ménage	..	2.65**	..	2.33**	2.05**

Tableau 7. « Événements » associés aux transitions :
 estimations selon un modèle *Logit* (suite)

Entrée	Canada	Allemagne	Suède	Royaume- Uni	États- Unis
<i>Réduction du temps de travail dans un ménage avec deux actifs ou plus</i>					
Séparation/divorce (le conjoint devient chef de ménage)	..	5.45**	2.75**
Un enfant devient chef de ménage	1.29**
Un autre adulte devient chef de ménage	1.12
Naissance d'enfant(s)	0.14
Augmentation de la taille du ménage	0.98*
Diminution de la taille du ménage	..	2.65**	-1.05
<i>Autre changement</i>					
Séparation/divorce (le conjoint devient chef de ménage)	..	0.83	-0.61**	0.83**	1.48**
Un enfant devient chef de ménage	..	0.45	..	0.25	1.64
Un autre adulte devient chef de ménage	..	0.29	..	1.99**	-1.47**
Naissance d'enfant(s)	..	0.73	1.14**	0.66**	0.28
Augmentation de la taille du ménage	-0.76**	-0.84	-1.39**	-0.68**	0.02
Diminution de la taille du ménage	0.18	-0.01	0.96**	1.10**	-0.22
<i>Variables de contrôle</i>					
Chef de ménage de moins de 30 ans	0.31**	0.45**	0.75**	0.31**	0.47**
Chef de ménage entre 31 et 50 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chef de ménage entre 51 et 64 ans	-0.18**	-0.37**	-0.75**	-0.09	-0.12*
Chef de ménage de 65 ans et plus	-0.71**	-0.17	-1.09**	0.62**	0.27**
Chef de ménage à niveau d'étude pré secondaire	..	1.12**	0.50**	0.62**	1.37**
Chef de ménage à niveau d'étude secondaire	..	0.62**	0.24**	0.33**	0.63**
Chef de ménage à niveau d'étude post secondaire	..	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Aucune période passée dans la pauvreté	-1.43**	-2.21**	-1.83**	-2.25**	-1.73**
Une année passée dans la pauvreté	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Deux années passées dans la pauvreté	0.54**	0.30	0.38**	0.20*	0.67**
Trois années passées dans la pauvreté	..	0.84**	0.64**	1.05**	0.90**
Période (t ; t+1)	0.37**	0.15	0.59**	1.18**	0.49**
Période (t+1; t+2)	0.21**	0.41**	0.16**	0.96**	0.26**
Période (t+2; t+3)	0.13**	0.33**	0.08**	0.56**	-0.05
Période (t+3; t+4)	0.09**	0.19*	-0.04	0.36**	0.25**
Période (t+4; t+5)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Score¹	26 509⁺	6 066⁺	60 042⁺	6 580⁺	10 778⁺
Critère de Schwartz²	7 264	9 888	175 389	15 711	21 367
N	661 740	37 870	1 207 441	36 106	57 263

* Significatif au seuil de 5 pour cent.

** Significatif au seuil de 1 pour cent.

+ Significatif pour une valeur p de 0.0001.

.. Information non disponible.

1. La statistique de Score teste la significativité conjointe des variables explicatives du modèle.

2. Le critère de Schwartz est principalement utilisé pour comparer différents modèles pour les mêmes données. En général, lorsqu'on compare les modèles, une valeur plus petite pour ce critère indique un meilleur modèle. Pour une méthodologie et des estimations supplémentaires, voir Antolin, Dang et Oxley (1999), Annexe B.

Tableau 7. « Événements » associés aux transitions :
estimations selon un modèle *Logit* (suite)

Sorties	Canada	Allemagne	Suède	Royaume- Uni	États- Unis
Variable					
Constante	-0.15**	0.15	-0.11**	-0.25**	-0.80**
Aucun changement dans la structure de l'emploi et de la famille	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Changement dans la situation de l'emploi à structure familiale inchangée					
Gain d'emploi(s) dans un ménage sans emploi	0.72**	0.53**	-0.11**	0.45**	0.39**
Gain net d'emploi(s) dans un ménage avec emploi(s)	1.05**	0.99**	1.20**	1.12**	1.61**
Augmentation du temps de travail dans un ménage avec un actif	..	1.96**	..	0.12	1.53**
Augmentation du temps de travail dans un ménage avec deux actifs ou plus	..	-0.47**	..	0.33	2.01**
Autre changement	-0.39	-0.20	-0.85**	0.64**	-0.06
Changement dans la structure familiale à situation inchangée vis-à-vis de l'emploi					
Mariage d'un ex-chef de ménage	0.83**	..	1.21**	0.01	0.31
Mariage d'un enfant	1.29**	0.94
Mariage d'un autre adulte du ménage	..	1.69**	-0.17
Naissance d'enfant(s)	-0.04	0.25	0.19	-0.26	-0.40
Augmentation de la taille du ménage	0.33*	0.28	-0.48
Diminution de la taille du ménage	0.53**	0.57	0.62**	0.75	1.36**
Changement concomitant dans la structure de la famille et vis-à-vis de l'emploi					
Gain d'emploi(s) dans un ménage sans emploi					
Mariage d'un ex-chef de ménage	1.97**	0.30	1.62**	-0.28	2.38**
Mariage d'un enfant	1.43	..
Mariage d'un autre adulte du ménage	..	2.00**	2.16**
Naissance d'enfant(s)	0.43	0.05	0.84
Augmentation de la taille du ménage	1.82**	3.92**	0.58
Diminution de la taille du ménage	0.88**	0.63	1.15	..	1.28*
Gain net d'emploi(s) dans un ménage avec emplois					
Mariage d'un ex-chef de ménage	2.72**	-0.13	3.22**	0.88*	3.56**
Mariage d'un enfant	3.37**
Mariage d'un autre adulte du ménage	2.41**
Naissance d'enfant(s)	0.68*	..	-0.70	..	1.89**
Augmentation de la taille du ménage	1.73**	2.38*	1.36**
Diminution de la taille du ménage	1.38**	-1.18	1.57**	..	2.59**
Augmentation du temps de travail dans un ménage avec un actif					
Mariage d'un ex-chef de ménage
Mariage d'un enfant
Mariage d'un autre adulte du ménage	1.81
Naissance d'enfant(s)	..	0.83	0.92*
Augmentation de la taille du ménage
Diminution de la taille du ménage

Tableau 7. « Événements » associés aux transitions : estimations selon un modèle *Logit* (suite)

Sorties	Canada	Allemagne	Suède	Royaume-Uni	États-Unis
<i>Augmentation du temps de travail dans un ménage</i>					
<i>avec deux actifs ou plus</i>					
Mariage d'un ex-chef de ménage	3.49**
Mariage d'un enfant
Mariage d'un autre adulte du ménage	3.24**
Naissance d'enfant(s)	2.24**
Augmentation de la taille du ménage
Diminution de la taille du ménage	2.74**
<i>Autre changement</i>					
Mariage d'un ex-chef de ménage	0.17	0.95**	0.68
Mariage d'un enfant	0.62	0.67
Mariage d'un autre adulte du ménage	-0.10
Naissance d'enfant(s)	0.78	1.09**	-0.13
Augmentation de la taille du ménage	0.07*	2.45**
Diminution de la taille du ménage	-0.62	-0.07**	0.43**
<i>Variables de contrôle</i>					
Chef de ménage de moins de 30 ans	0.12**	-0.19	-0.46**	-0.39**	-0.05
Chef de ménage entre 31 et 50 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chef de ménage entre 51 et 64 ans	0.0	-0.06	0.16**	0.23**	0.53**
Chef de ménage de 65 ans et plus	0.72**	-0.11	0.94**	-0.18*	0.10
Chef de ménage à niveau d'étude pré-secondaire	..	-0.27	-1.07**	-0.48**	-0.75**
Chef de ménage à niveau d'étude secondaire	..	-0.24	-0.14**	-0.34**	-0.37**
Chef de ménage à niveau d'étude post-secondaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Une année passée dans la pauvreté	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Deux années passées dans la pauvreté	-0.47**	-0.64**	0.16**	-0.20**	-0.58**
Trois années passées dans la pauvreté	-0.66**	-1.13**	0.33**	-0.80**	-1.18**
Quatre années passées dans la pauvreté	-0.86**	-1.39**	..	-0.92**	-1.08**
Période (t+1 ; t+2)	-0.03	-0.34*	0.42**	-0.14	-0.09
Période (t+2 ; t+3)	-0.10*	0.48**	0.28**	0.07	0.40**
Période (t+3 ; t+4)	..	0.34**	0.16**	0.24**	0.20**
Période (t+4 ; t+5)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Score¹	3 015⁺	358⁺	5 757⁺	572⁺	2 234⁺
Critère de Schwartz²	38 754	3 737	60 261	9 983	13 335
N	30 290	1 430	50 368	2 889	3 477

* Significatif au seuil de 5 pour cent.

** Significatif au seuil de 1 pour cent.

+ Significatif pour une valeur p de of 0.0001.

.. Information non disponible.

1. La statistique de Score teste la significativité conjointe des variables explicatives du modèle.

2. Le critère de Schwartz est principalement utilisé pour comparer différents modèles pour les mêmes données. En général, lorsqu'on compare les modèles, une valeur plus petite pour ce critère indique un meilleur modèle.

Pour une méthodologie et des estimations supplémentaires, voir Antolin, Dang et Oxley (1999), Annexe B.

- En ce qui concerne les chances de sorties de la pauvreté et les « événements » liés à l'emploi, l'addition d'un second travailleur rémunéré dans le ménage est généralement associée à une probabilité de sortie plus élevée que le passage d'un ménage du chômage à un seul emploi. Cela confirme certains résultats publiés qui montrent que la plupart des individus qui perdent leur emploi sont moins bien rémunérés dans leur emploi suivant, en particulier s'ils ont été victimes d'une suppression de poste (Farber, 1993 ; Fallick, 1996 ; Antolín, 1999). Dans cette situation, il est plus difficile pour les ménages de se hisser au-dessus du seuil de pauvreté, en particulier pour ceux qui ne comptent qu'un seul travailleur. Cela confirme également les résultats de l'étude OCDE (1998) selon laquelle le retour à l'emploi n'est souvent qu'une première étape – certes importante – vers la sortie de la pauvreté.
- Les chances d'échapper à la pauvreté à travers le mariage sont élevées au Canada, en Suède et aux États-Unis mais elles représentent un nombre de cas relativement limité.

COMBIEN DE TEMPS LES INDIVIDUS RESTENT-ILS DANS UNE SITUATION DE PAUVRETÉ ?

Un examen des transitions entre pauvreté et non-pauvreté conduit naturellement à se demander quelle est la durée des périodes de pauvreté. Comme on l'a souligné précédemment, la pauvreté peut être un problème plus sérieux lorsqu'elle se concentre sur des individus qui connaissent de longues périodes de pauvreté ou encore qui vont et viennent de part et d'autre du seuil de pauvreté (car cet état de faits traduit une plus longue expérience de pauvreté que ne le suggérerait l'examen d'une seule période de pauvreté). Afin d'apporter un éclairage sur ces problèmes, cette section examine quelques-uns des grands déterminants de la durée de la pauvreté ainsi que les risques d'y retomber.

Données et méthodologie

Dans cette partie de l'étude, l'échantillon s'appuie sur l'ensemble des données individuelles longitudinales disponibles sur la totalité de la période (voir section ci-dessus), et non plus limitées aux six dernières années. Cet échantillon exclut toutes les périodes de pauvreté dont la date de départ ne pouvait être observée et, donc, les périodes de pauvreté en cours dont la durée n'est pas connue. Comme sont incluses uniquement ces périodes, un individu peut avoir expérimenté plusieurs périodes de pauvreté. Chaque période est suivie dans le temps jusqu'à ce qu'elle s'achève, soit parce que l'individu sort de la pauvreté, soit parce qu'il sort de l'échantillon ou que le panel se termine avant que l'individu ne transite.

L'utilisation de périodes multiples pour chaque individu permet de tenir compte des périodes précédentes de pauvreté et par-là même de mieux comprendre les aspects dynamiques. Pour étudier les questions du retour à la pauvreté, un échantillon différent est considéré incluant toutes les périodes vécues hors de la pauvreté dont le début a pu être observé tandis que l'ensemble des épisodes ont été ensuite échantillonné d'une manière analogue aux périodes de pauvreté.

Pour chaque pays, les probabilités de sortie (ou de rentrée) ont été estimées à partir d'un modèle *Logit* tenant compte de la durée de la période de pauvreté (ou de la période passée hors de la pauvreté) de l'année civile et des caractéristiques des individus et des ménages³⁴. Cela permet d'associer aux différentes périodes de pauvreté certaines des caractéristiques des individus ou des ménages : les paramètres estimés indiquent quels sont les groupes qui présentent une probabilité plus élevée ou plus faible de sortie (ou de rentrée) et, par conséquent une durée moyenne plus courte ou plus longue vécue dans (hors de) la pauvreté. L'incidence des périodes antérieures de pauvreté sur les taux de sortie et de retour a été également examinée en tenant compte éventuellement des hétérogénéités non observées.

Quelques déterminants de la durée de la pauvreté

Deux modes d'estimation ont été utilisés pour mesurer l'incidence des divers facteurs sur la durée de la pauvreté. Premièrement, les caractéristiques ont été définies au moment où l'individu est tombé dans la pauvreté, en supposant soit que ces caractéristiques déterminent largement la durée ultérieure, soit qu'elles ne varient pas au cours de la période. Cette approche répond à la question de savoir si la probabilité de sortie (ou de rentrée) est conditionnée par les facteurs existant au moment où les périodes de pauvreté ont commencé. Ainsi, une personne ayant un emploi et qui tombe dans la pauvreté (par exemple à la suite d'une réduction de son salaire ou de son temps du travail) connaîtra sans doute une période de pauvreté plus courte qu'un individu qui devient pauvre alors qu'il tombe au chômage. La deuxième méthode consiste à laisser varier les caractéristiques au fil du temps de manière à intégrer les effets de changements – par exemple la prise d'un emploi – sur la durée des périodes, ce qui permet de compléter les informations de la section précédente. Les deux méthodes conduisent à des résultats globalement similaires et ceux présentés dans les tableaux suivants sont extraits de la seconde méthode d'estimation.

Les résultats des tableaux 8, 9 et 10 sont présentés par rapport à un individu de référence défini comme un chef de ménage de sexe masculin, célibataire, d'âge actif entre 40 et 54 ans, ayant un niveau d'études secondaire, sans enfant à charge et ne travaillant pas au moment où il transite dans la pauvreté. Ces résultats ont été obtenus à l'aide d'un modèle *Logit* conditionnel à la durée des périodes de pauvreté, prenant en compte les périodes de pauvreté antérieures³⁵.

Tableau 8. Estimations des taux de sortie de la pauvreté selon la durée passée dans la pauvreté¹

Durée du temps passé en dessous du seuil de pauvreté	Canada 1986-1995		Allemagne 1984-1996		Suède 1991-1996		Royaume-Uni 1991-1996		États-Unis 1980-1993	
	Probabilité de sortie de la pauvreté	Pourcentage de personnes restant en situation de pauvreté	Probabilité de sortie de la pauvreté	Pourcentage de personnes restant en situation de pauvreté	Probabilité de sortie de la pauvreté	Pourcentage de personnes restant en situation de pauvreté	Probabilité de sortie de la pauvreté	Pourcentage de personnes restant en situation de pauvreté	Probabilité de sortie de la pauvreté	Pourcentage de personnes restant en situation de pauvreté
1 an	0.50	0.50	0.50	0.50	0.51	0.49	0.36	0.64	0.41	0.59
2 ans	0.45	0.27	0.42	0.29	0.33	0.33	0.25	0.48	0.34	0.39
3 ans	0.40	0.17	0.35	0.19	0.18	0.27	0.17	0.40	0.28	0.28
4 ans	0.35	0.11	0.28	0.13	0.09	0.24	0.11	0.36	0.22	0.22
5 ans	0.30	0.07	0.22	0.10	0.04	0.23	0.07	0.33	0.18	0.18
6 ans	0.26	0.06	0.17	0.09					0.14	0.16
7 ans	0.22	0.04	0.13	0.08					0.11	0.14
8 ans	0.19	0.03	0.10	0.07					0.08	0.13
9 ans			0.07	0.06					0.06	0.12
10 ans			0.05	0.06					0.05	0.12

1. Ces résultats sont obtenus sur la base des estimations des probabilités de sortie de la pauvreté, conditionnées par le nombre d'années passées dans la pauvreté (voir Antolin, Dang et Oxley, 1999, section 3). Ces résultats correspondent à un individu moyen d'âge actif entre 51 et 65 ans, célibataire, ayant un niveau d'étude secondaire (sans invalidité ni problème de santé). Chaque première colonne indique la probabilité de sortie à condition d'avoir été pauvre dans la période précédente. Considérant, par exemple, la valeur pour la 4^e année dans le cas de l'Allemagne, la probabilité de sortie de la pauvreté après avoir passé au moins trois années dans la pauvreté est de 28 pour cent. La deuxième colonne mesure pour chaque période le pourcentage de personnes qui reste dans la pauvreté, étant donnée la valeur de la probabilité conditionnelle de la colonne 1. Après 4 années consécutives, la part des individus restant en situation de pauvreté est de 13 pour cent en Allemagne.

Le tableau 8 montre les taux aléatoires de sortie de la pauvreté pour l'individu de référence, dérivés à partir des estimations précédentes. Ces résultats indiquent que les chances de sortie de la pauvreté diminuent au fur et à mesure que la période de pauvreté s'allonge (autrement dit, que la sortie devient d'autant plus difficile que l'on reste pauvre longtemps). Cela pourrait s'expliquer par une dépendance liée à la durée où de longues périodes de pauvreté sans emploi peuvent entraîner un changement d'attitude à l'égard du travail ou une érosion du capital humain, ou bien par un processus de sélection dans lequel les plus aptes s'en sortent, tandis que le groupe de pauvres restant cumule des caractéristiques de plus en plus défavorables. Aucun test explicite n'a été conduit pour essayer de trancher entre ces deux hypothèses, mais le fait de prendre en compte des périodes antérieures de pauvreté permet partiellement de corriger cette hétérogénéité non observée³⁶. Du fait que les périodes couvertes par les données longitudinales diffèrent entre les pays, les durées de pauvreté ne sont pas directement comparables, notamment en ce qui concerne la Suède et le Royaume-Uni.

Pour illustrer l'incidence des différentes caractéristiques des ménages sur la durée estimée de la pauvreté, on se référera au tableau 9 qui indique le pourcentage de personnes restant dans un état de pauvreté au bout d'un an, de quatre ans et de dix ans (lorsque les données sont disponibles) selon certaines caractéristiques. De plus, le tableau 10 indique les écarts de durée moyenne (par rapport à l'individu de référence) pour chaque pays et pour certaines caractéristiques. Ces résultats se présentent sous la forme d'indices et la valeur 100 représente la durée moyenne estimée pour l'individu de référence dans chaque pays.

Il ressort du tableau 9 que plus de 50 pour cent des individus qui présentent les caractéristiques de l'individu de référence, tombent dans la pauvreté et y restent toujours au bout d'un an sans avoir retrouvé d'emploi, contre 10 pour cent environ qui y restent au moins dix ans, comme c'est le cas en Allemagne et aux États-Unis. L'impact des facteurs liés à l'emploi sur la durée de la pauvreté peut-être évalué en comparant la première partie avec les parties intermédiaire et droite du tableau. L'incidence des caractéristiques individuelles, des types de famille, des cycles conjoncturels et des périodes de pauvreté antécédentes sont mises en évidence en comparant les résultats obtenus pour l'individu de référence à ceux correspondants aux caractéristiques spécifiques (ligne 1 de la partie gauche pour chaque pays) ou aux combinaisons de ces caractéristiques (indiquées dans les intitulés des colonnes et des lignes). Les principaux résultats sont les suivants :

- Le retour à l'emploi du chef de ménage et des autres membres du ménage réduit la durée de la pauvreté. Lorsque le chef de ménage retrouve seul un emploi, le pourcentage de personnes restant pauvres au bout d'un an diminue de 5 à 6 points au Canada et aux États-Unis, de 12 points en Suède et de 17 à 18 points environ au Royaume-Uni. Les chances de sortir de la pauvreté

Tableau 9. **Pourcentage d'individus restant en situation de pauvreté¹**

	Ménage sans emploi			Chef de ménage ayant un emploi			Chef de ménage et autres membres du ménage ayant un emploi		
	1 an et plus	4 ans et plus	10 ans et plus	1 an et plus	4 ans et plus	10 ans et plus	1 an et plus	4 ans et plus	10 ans et plus
Canada									
Individu de référence ²	54.7	14.6	4.3	48.4	9.6	2.1	43.2	6.6	1.0
Autres caractéristiques									
Personne âgée (65 ans et plus)	41.5	5.7	0.8	35.5	3.3	0.3	30.9	2.0	0.1
Ménages de deux adultes et plus avec enfants	57.4	17.2	5.7	51.1	11.7	2.9	45.9	8.1	1.5
Allemagne									
Individu de référence ²	55.5	19.0	10.1	38.6	6.1	1.8	27.8	2.1	0.3
Autres caractéristiques									
Familles monoparentales	64.4	29.4	18.8	47.6	11.8	5.0	35.8	4.8	1.3
Expérience antérieure de la pauvreté	61.1	25.2	15.1	44.1	9.3	3.5	32.6	3.5	0.8
Scénario de forte croissance (taux de croissance du PIB = 3 %)	51.8	15.9	7.9	36.7	5.2	1.4	26.3	1.7	0.2
Suède									
Individu de référence ²	54.9	31.6		43.1	18.8		36.9	13.2	
Autres caractéristiques									
Niveau d'études faible	57.2	34.4		45.4	21.1		39.1	15.1	
Niveau d'études élevé	53.0	29.4		41.3	17.1		35.2	11.8	
Familles monoparentales	55.7	32.6		44.0	19.6		49.4	25.4	
Expérience antérieure de la pauvreté	67.0	47.4		55.9	32.9		36.0	12.4	
Scénario de forte croissance (taux de croissance du PIB = 3 %)	53.9	30.4		42.2	17.9				
Royaume-Uni									
Individu de référence ²	60.7	31.3		42.4	12.3		29.0	4.1	
Autres caractéristiques									
Familles monoparentales	64.5	36.3		46.4	15.6		32.3	5.7	
Expérience antérieure de la pauvreté	68.7	42.4		51.1	20.2		36.7	8.2	

Tableau 9. **Pourcentage d'individus restant en situation de pauvreté¹ (suite)**

	Ménage sans emploi			Chef de ménage ayant un emploi			Chef de ménage et autres membres du ménage ayant un emploi		
	1 an et plus	4 ans et plus	10 ans et plus	1 an et plus	4 ans et plus	10 ans et plus	1 an et plus	4 ans et plus	10 ans et plus
	États-Unis								
Individu de référence ²	58.1	20.7	10.4	52.9	15.5	6.7	44.4	8.9	2.8
Autres caractéristiques									
Niveau d'études faible	62.6	25.9	14.6						
Niveau d'études élevé	47.2	10.8	3.9						
Non-blancs	64.4	28.3	16.6						
Non-blancs ayant un niveau d'étude faible	68.6	34.1	21.9						
Familles monoparentales	62.7	26.1	14.7	57.6	20.2	10.1			
Expérience antérieure de la pauvreté	63.0	26.5	15.0	58.0	20.5	10.3	49.5	12.5	4.9
Scénario de forte croissance (taux de croissance du PIB = 3 %)	56.7	19.2	9.3				43.0	8.0	2.4
Personne la plus touchée ³	76.4	47.0	34.6	72.5	40.2	27.7			

1. Les calculs sont effectués à partir des estimations d'un modèle *Logit* à durée conditionnelle aux intervalles de pauvreté (voir Antolin, Dang et Oxley, 1999, section 3). Si on considère la valeur indiquée à la quatrième colonne de la troisième ligne, le pourcentage de personnes restant en situation de pauvreté au bout de 10 ans est de 10.1 pour cent pour les personnes ayant les caractéristiques de l'individu de référence.
2. L'individu de référence est de sexe masculin d'âge actif compris entre 51 et 65 ans, ayant un niveau d'études moyen et étant sans emploi au moment où il entre en situation de pauvreté.
3. Personne appartenant à une famille monoparentale dont le chef de famille est une femme, non blanche, ayant un niveau d'études faible et une expérience antérieure de la pauvreté.

au bout d'un an augmentent avec le retour à l'emploi d'autres membres du ménage. Dans ce cas de figure, l'indice de la durée moyenne estimée (tableau 10) baisse de 10 points.

- Les familles monoparentales semblent avoir des difficultés sensiblement plus élevées que l'individu de référence. Toutefois, lorsque le chef de ménage retrouve un emploi, la proportion de ces familles touchées par la pauvreté de longue durée décroît considérablement, ce qui souligne là encore l'importance de l'emploi³⁷.

D'autres résultats présentés aux tableaux 9 et 10³⁸ suggèrent que :

- Ceux qui ont déjà connu des antécédents de pauvreté tendent à connaître des périodes de pauvreté plus longues (excepté au Canada), probablement dues à des caractéristiques (personnelles ou familiales) qui ne peuvent être observées ;
- Les parents isolés restent relativement plus longtemps en situation de pauvreté comparés aux autres catégories de famille (excepté au Canada) ;
- L'impact des cycles économiques sur la durée de la pauvreté est statistiquement significatif et indique que la durée des périodes de pauvreté est plus courte dans les phases de forte croissance économique. Toutefois, l'ampleur de cet effet (« scénario de forte croissance ») reste faible sur la période considérée³⁹ ;
- Les personnes en mauvaise santé ou en situation d'invalidité connaissent des périodes de pauvreté plus longues. Toutefois cet élément n'est statistiquement significatif que pour les États-Unis⁴⁰ ;
- Les preuves sont faibles pour soutenir le fait que les enfants et les personnes à la retraite connaissent des périodes de pauvreté plus longues⁴¹. Au Canada et en Suède, les personnes âgées ont plus de chances de connaître des périodes plus brèves de pauvreté que les autres groupes d'âge ;
- Un niveau d'études plus élevé du chef de ménage ou de l'individu réduit la durée de la pauvreté, mais les observations ne sont véritablement concluantes que pour les États-Unis⁴² ;
- Les femmes, considérées en elles-mêmes et correction faite du facteur « parent isolé », ne connaissent pas de périodes de pauvreté plus longues ;
- Aux États-Unis, les ménages non blancs tendent à connaître des périodes sensiblement plus longues : pour ces groupes, la durée moyenne de la pauvreté est élevée de plus 10 pour cent ;
- Les résultats du Canada diffèrent quelque peu de ceux des autres pays. Si l'importance de l'emploi dans la réduction de la persistance de la pauvreté est également manifeste au Canada, certains groupes (parents isolés et

Tableau 10. **Durée moyenne dans la pauvreté selon certaines caractéristiques des ménages**

	Durée moyenne
	Indice
Canada	
Individu de référence	100.00
Chef de ménage ayant un emploi	89.73
Chef de ménage + autre(s) membre(s) du ménage ayant un emploi	81.93
Chef de ménage âgé de 65 ans et plus	79.52
Ménage de deux adultes et plus, avec enfants	104.61
Allemagne	
Individu de référence	100.00
Chef de ménage ayant un emploi	77.31
Chef de ménage + autre(s) membre(s) du ménage ayant un emploi	64.62
Familles monoparentales (dont le chef de ménage est une femme)	111.64
Expérience antérieure de la pauvreté	107.36
Sans emploi, expérience antérieure de la pauvreté, un adulte (femme) avec enfant(s)	117.99
Suède	
Individu de référence	100.00
Ayant un niveau d'études faible	104.08
Ayant un niveau d'études élevé	96.82
Chef de ménage ayant un emploi	80.66
Chef de ménage + autre(s) membre(s) du ménage ayant un emploi	71.50
Familles monoparentales (dont le chef de ménage est une femme)	101.49
Expérience antérieure de la pauvreté	122.41
Expérience antérieure de la pauvreté, un adulte (femme) avec enfant(s) ayant un niveau d'études faible	129.19
Royaume-Uni	
Individu de référence	100.00
Chef de ménage ayant un emploi	85.16
Chef de ménage + autre(s) membre(s) du ménage ayant un emploi	72.42
Familles monoparentales (dont le chef de ménage est une femme)	102.61
Expérience antérieure de la pauvreté	105.42
Sans emploi, expérience antérieure de la pauvreté, un adulte (femme) avec enfant(s)	107.51
États-Unis	
Individu de référence	100.00
Ayant un niveau d'études faible	106.28
Ayant un niveau d'études élevé	84.75
Non-blanc	108.82
Ayant un niveau d'études faible, non-blanc	114.50
Chef de ménage ayant un emploi	92.69
Chef de ménage + autre(s) membre(s) du ménage ayant un emploi	80.86
Familles monoparentales (dont le chef de ménage est une femme)	106.42
Deux adultes et plus, sans enfant	92.82
Deux adultes et plus, avec enfant(s)	92.98
Ménage de deux adultes ou plus, sans enfant et ayant deux emplois ou plus	67.37
Expérience antérieure de la pauvreté	106.85
Invalité	105.48
Expérience antérieure de la pauvreté, un adulte (femme) non-blanc avec enfant(s) ayant un niveau d'études faible	124.78

Note : L'individu de référence est de sexe masculin, célibataire, sans enfant à charge, ayant un niveau d'études moyen et se trouvant sans emploi au moment où il transite dans la pauvreté. La durée moyenne est calculée sous forme d'indice car les périodes considérées diffèrent entre les pays et par conséquent, la comparaison des estimations en niveau s'en trouve altérée. Toutefois, les comparaisons relatives selon les caractéristiques individuelles demeurent possibles.

personnes ayant connu des antécédents de pauvreté) qui apparaissent plus défavorisés dans les quatre autres pays ne le sont pas au Canada.

Trois grandes conclusions se dégagent de ces résultats. Premièrement, en dépit de différences entre les taux de pauvreté d'un pays à l'autre, les facteurs associés à la durée de la pauvreté permanente ou transitoire sont très similaires entre pays. Deuxièmement, l'accès à l'emploi réduit sensiblement la durée de la pauvreté et cet effet est renforcé par l'augmentation du nombre de travailleurs dans le ménage. Enfin, certains groupes (les ménages dont le chef de famille est célibataire, les personnes ayant déjà connu la pauvreté et, aux États-Unis, les personnes à faible niveau d'éducation) connaissent des périodes plus persistantes, même quand ils ont accès à l'emploi. Aux États-Unis, l'ampleur de ce problème est illustré à la dernière ligne des tableaux, notamment quand ces caractéristiques se cumulent : 35 pour cent des individus qui appartiennent à un ménage dirigé par une femme ayant un faible niveau d'études et ayant déjà connu des antécédents de pauvreté, persistent en situation de pauvreté pour au moins dix ans, contre 11 pour cent des individus qui présentent les caractéristiques de l'individu de référence. Si les parents isolés retrouvaient un emploi, la part des individus restant en état de pauvreté au bout de dix ans tomberait à 28 pour cent.

Les risques de retour à la pauvreté

Dans les paragraphes précédents on a examiné combien de temps les individus restaient en situation de pauvreté. Toutefois, les risques de retomber dans la pauvreté après en être sorti existent, et la durée de la pauvreté n'est qu'un reflet médiocre du temps total passé dans la pauvreté. Pour bien mesurer l'ampleur du phénomène, les risques de retomber dans la pauvreté en fonction du temps passé au-dessus de ce seuil ont été également estimés. La méthode utilisée est la même que celle qui permet d'évaluer les périodes de pauvreté.

Le tableau 11 estime la probabilité de retomber dans la pauvreté en fonction du nombre d'années passées au-dessus du seuil de pauvreté (autrement dit, le risque de retour) et la proportion des individus qui demeurent au-dessus du seuil de pauvreté (autrement dit, le taux de survie). Ainsi, en Allemagne, après une année passée hors de la pauvreté, environ 17 pour cent des personnes rechutent. Parmi celles qui survivent au dessus du seuil de pauvreté pendant au moins deux ans, 14 pour cent y retournent l'année suivante. Sur une plus longue période d'observation, environ 50 pour cent des individus retombent au moins une fois dans la pauvreté en dix ans.

Les facteurs qui influent sur la durée pendant laquelle un individu survit hors de la pauvreté sont fondamentalement les mêmes que ceux qui expliquent la durée des périodes de pauvreté, mais avec des signes opposés⁴³. Par conséquent, un individu qui présente les caractéristiques associées à de longues périodes de pauvreté – personne vivant dans une famille monoparentale, ayant déjà connu des

Tableau 11. Estimations des risques de retour à la pauvreté selon la durée passée hors de la pauvreté¹

Nombre d'années passées au-dessus du seuil de pauvreté	Canada 1986-1995		Allemagne 1984-1996		Suède 1991-1996		États-Unis 1980-1993		Royaume-Uni 1991-1996	
	Probabilité de retour à la pauvreté	Pourcentage de personnes restant au-dessus du seuil de pauvreté	Probabilité de retour à la pauvreté	Pourcentage de personnes restant au-dessus du seuil de pauvreté	Probabilité de retour à la pauvreté	Pourcentage de personnes restant au-dessus du seuil de pauvreté	Probabilité de retour à la pauvreté	Pourcentage de personnes restant au-dessus du seuil de pauvreté	Probabilité de retour à la pauvreté	Pourcentage de personnes restant au-dessus du seuil de pauvreté
1 an	0.16	0.84	0.17	0.83	0.20	0.80	0.18	0.82	0.23	0.77
2 ans	0.12	0.74	0.14	0.71	0.10	0.72	0.15	0.70	0.12	0.68
3 ans	0.09	0.67	0.11	0.63	0.05	0.69	0.12	0.61	0.06	0.63
4 ans	0.06	0.63	0.09	0.57	0.02	0.67	0.10	0.55	0.03	0.61
5 ans	0.04	0.60	0.07	0.53	0.01	0.67	0.08	0.51	0.02	0.61
6 ans	0.03	0.58	0.06	0.50			0.06	0.48		
7 ans	0.02	0.57	0.05	0.48			0.05	0.46		
8 ans	0.02	0.56	0.04	0.46			0.04	0.44		
9 ans			0.03	0.45			0.03	0.43		
10 ans			0.02	0.44			0.02	0.42		

1. Ces résultats sont obtenus à partir des estimations du risque de retour à la pauvreté, conditionné par le nombre d'années passé en dehors dans la pauvreté (voir Antolin, Dang et Oxley, 1999, section 3). Ces résultats se réfèrent à un individu moyen d'âge actif entre 51 et 65 ans, célibataire, ayant un niveau d'études moyen (sans invalidité ni problème de santé). Les résultats seraient différents pour des personnes ayant des caractéristiques différentes. Chaque première colonne indique la probabilité de retour à la pauvreté à condition d'avoir été non pauvre la période précédente. Si l'on prend, par exemple, la valeur de la quatrième année pour l'Allemagne, le risque de retomber dans la pauvreté après avoir passé au moins trois années hors de la pauvreté est de 9 pour cent. La deuxième colonne indique pour chaque période le pourcentage de personnes restant hors de la pauvreté, étant donnée la probabilité conditionnelle de la colonne 1. En Allemagne, après 4 années consécutives, la part des individus restant hors de la pauvreté sans y retomber est de 57 pour cent.

périodes de pauvreté et dont le niveau d'études est faible (pour les États-Unis) et le niveau d'emploi médiocre – connaîtra des périodes de non-pauvreté plus courtes avec un risque élevé de retomber dans la pauvreté.

CONCLUSION

Les données de panel longitudinales fournissent des informations plus complètes sur la pauvreté et permettent une analyse plus fine des facteurs associés aux transitions dans et hors de la pauvreté (entrées et sorties) ainsi qu'à la durée de ces expériences. L'une des constantes observées est que les facteurs déterminants de la dynamique de la pauvreté semblent être à peu près les mêmes dans tous les pays (y compris les États-Unis à quelques exceptions près) même si les taux de pauvreté « statiques » varient considérablement. Bien que limités, ces résultats suggèrent que les déterminants économiques et politiques de la pauvreté ont des traits communs à tous les pays en dépit de différences institutionnelles marquées. Dans ce contexte, il est important de souligner le rôle clé du marché du travail sur les risques d'entrées dans la pauvreté, et surtout s'agissant des sorties, bien que certains « événements » à caractère familial peuvent également jouer un rôle non négligeable. Le retour à l'emploi ou les gains nets d'emplois réduisent la durée estimée des périodes de pauvreté, bien que ces facteurs ne sont pas toujours des échappatoires immédiats ou intangibles. D'autre part, si les transferts publics influencent considérablement les niveaux de pauvreté, leur rôle de soutien apparaît de moins en moins évident en ce qui concerne l'accompagnement des personnes hors de la pauvreté (sauf dans le cas de l'Allemagne et du Royaume-Uni). Un autre élément, en revanche, réside dans l'importance de la population ayant été touchée par la pauvreté reflétant d'une certaine manière le degré normal d'imprévisibilité des « événements » sur le marché de l'emploi et au cours de l'existence. Ainsi, ce constat suggère que les bienfaits des systèmes de transferts existants, qui constituent une « assurance » contre la perte de revenu, sont plus largement répandus qu'on ne pourrait le croire. Enfin, certains groupes (par exemple les parents isolés) susceptibles de traverser des périodes de pauvreté plus longues, ont également de plus fortes chances d'y retomber quand ils arrivent à s'en échapper. Par conséquent, les risques d'exposition à la pauvreté durable sont beaucoup plus élevés pour ces groupes. Enfin, sachant que les pauvres de longue durée représentent entre 30 et 50 pour cent du nombre total d'années de pauvreté, le coût budgétaire potentiel (sans parler du coût humain) sera largement absorbé par ces pauvres permanents. S'il est vrai que la distinction entre pauvres de courte durée et pauvres de longue durée est plus qu'arbitraire, ces deux groupes nécessitent toutefois que la formulation des politiques soit différenciée et appropriée. Dans ce contexte, il convient aussi de porter une attention toute particulière aux ménages de parents isolés et aux travailleurs pauvres.

NOTES

1. Définis comme le nombre de pauvres rapportés à la population totale.
2. Ainsi, Jarvis et Jenkins (1997) constatent des différences assez significatives pour le Royaume-Uni entre le seuil de pauvreté relatif et le seuil de pauvreté absolue en valeur réelle, du fait qu'un assez grand nombre d'individus se situent près du seuil de pauvreté choisi par les auteurs.
3. Les données n'incluent pas l'Irlande du Nord. Les lecteurs noteront que ce rapport fait référence au Royaume-Uni, bien que l'échantillon ne couvre que la Grande-Bretagne.
4. Cette famille inclut « les maris et femmes (concubins ou légalement mariés) avec ou sans leurs enfants non mariés, les parents isolés et leurs enfants non mariés, toute autre personne étant considérée comme n'appartenant pas à la famille ». Ainsi, plusieurs familles recensées peuvent vivre au sein d'un même ménage ; par exemple, une fille divorcée avec un enfant qui vit chez ses parents sera considérée comme appartenant à un ménage distinct.
5. Les personnes atteignant 18 ans constituant un nouveau ménage fiscal alors qu'elles continuent de vivre avec leur famille et n'ont pas de revenu propre, et cela se traduit par une augmentation du nombre des pauvres et des personnes entrant dans la pauvreté. Dans l'analyse, les personnes atteignant l'âge de 18 ans durant la période d'échantillonnage ont été soit exclus de l'échantillon, soit identifiés dans l'analyse économétrique par l'addition de variables muettes.
6. En outre, il n'a pas été possible, au Canada par exemple, de suivre les enfants au fil du temps, lorsqu'ils formaient de nouveaux ménages.
7. Au moment de la mise sous presse, on ne disposait pas de résultats complets pour les Pays-Bas.
8. Cela signifie que pour les États-Unis, les effets de la récente générosité des systèmes de crédits d'impôt liés au travail, ainsi que les augmentations du salaire minimum fédéral ne seront pas perçus.
9. Plus généralement, la question se pose de savoir si les données fiscales estimées sont réellement exploitables car, dans des systèmes complexes, il devient plus difficile d'évaluer avec précision l'impôt dû par tel ou tel ménage. Si ce problème est sans doute moins sérieux pour les comparaisons de distribution statique des revenus (car il est probable que les erreurs se compensent dans une certaine mesure d'un individu à l'autre), il risque d'entraîner des erreurs plus graves dans la mesure des transitions pour les données individuelles utilisées ici.
10. Étant donné que le barème fiscal est linéaire sur la plage de revenus où apparaît le seuil de pauvreté, des experts ont suggéré au Royaume-Uni que les différences entre les résultats avant impôts et après impôts sont probablement minimales.
11. Cela peut se produire dans le cas d'un individu percevant un revenu marchand sur une partie de l'année et touchant l'aide sociale pour le reste de l'année, de sorte que son revenu total pour l'année entière est supérieur au seuil de pauvreté.

12. Les taux bruts d'entrée et de sortie incluent respectivement tous les individus qui tombent dans la pauvreté au moment t ou qui sortent de la pauvreté entre t et $t+1$, en pourcentage de la population dans la période t . Les entrées et sorties varient au cours des cycles conjoncturels et les chiffres présentés ici sont des moyennes sur la période de six ans. Ces données couvrent l'ensemble de l'échantillon des personnes interviewées chaque année – ce sont donc des taux de sortie « bruts ».
13. Les données montrent aussi que le profil des sorties et des entrées varie au cours de la période d'un pays à l'autre. Les taux de pauvreté ont augmenté dans tous les pays à l'exception du Canada (toutefois, la baisse pour ce pays s'explique probablement par une discontinuité des données).
14. Dans le tableau, $5+1$ est la somme de 5 et 6 années ou plus vécues dans la pauvreté.
15. Ce tableau n'inclut que les individus pour lesquels le début d'une période de pauvreté, autrement dit le début d'une période de pauvreté dans le cas de sorties (partie de gauche) et la sortie de la pauvreté dans le cas d'une rentrée dans la pauvreté (partie de droite) peut être identifié.
16. Ce phénomène peut refléter soit une probabilité décroissante de sortie (plus le laps de temps durant lequel les individus vivent dans la pauvreté est long, du fait par exemple d'une érosion du capital humain) soit un processus de sélection en vertu duquel ceux qui ont les meilleures chances de sortie sortent les premiers.
17. L'exemple suivant illustre l'effet combiné des résultats en matière de sortie et de rentrée présentés au tableau 2. La partie de gauche montre qu'entre 46 pour cent (États-Unis) et 60 pour cent (Pays-Bas) des individus tombés dans la pauvreté en sont sortis avant la fin de la première année. Sur la base des informations de la partie de droite, entre 31.5 pour cent (Suède) et 64 pour cent (États-Unis) de ces individus sont retombés dans la pauvreté durant une année au moins au cours des quatre années suivantes.
18. Dans certains cas, la variation d'un pays à l'autre de la différence entre les taux avant et après impôts et transferts peut refléter des différences institutionnelles dans le domaine des retraites. Aux États-Unis, la proportion des retraites financée par l'employeur est plus forte qu'en Allemagne, de sorte que les revenus avant impôts et transferts sont plus élevés. Dans ce cas, les taux de pauvreté avant impôts et transferts chez les retraités seront plus bas aux États-Unis qu'en Allemagne, toutes choses égales par ailleurs.
19. Comme l'indique la figure 1, la population pauvre avant impôts et transferts est plus importante que la population pauvre après impôts et de transferts ; elle inclut : a) tous les pauvres dans l'optique après impôts et transferts (mais la plupart d'entre eux auront un revenu avant impôts et transferts inférieur) et b) tous ceux qui sont maintenus en deçà du seuil de pauvreté par le système d'impôts et de transferts. Il ne s'agit donc pas du même échantillon.
20. Alors que pour la plupart des groupes un faible revenu constitue une mesure indirecte raisonnable d'un faible niveau de vie et donc de la pauvreté, cela devient moins vrai lorsque les ménages sont différenciés par âge car la part consommée du revenu attribué à l'occupation d'un appartement dont on est propriétaire est moindre pour les groupes d'âge plus jeunes.
21. Cela pourrait indiquer que les variables du niveau d'études (qui s'appliquent au chef de ménage) sont peut-être un mauvais indicateur du capital humain total. C'est sans doute particulièrement le cas en Allemagne, où la formation sur le tas et l'apprentissage représentent une part plus importante de l'investissement total dans les compétences. Il peut en résulter une surestimation de la proportion des individus dont les compétences correspondent à un faible niveau d'études.
22. Cependant, le problème des travailleurs pauvres apparaît plus grave aux États-Unis, où l'on recense une proportion non négligeable de ménages à deux salaires qui étaient en situation de pauvreté au cours de la période.

23. La fourchette utilisée par Antolín, Dang et Oxley (1999), et souvent utilisée dans les études de ce type pour éliminer le bruit (voir, par exemple, Ducan *et al.*, 1993), est de 10 pour cent de part et d'autre du seuil de pauvreté.
24. On notera que le revenu par équivalent-adulte est défini comme le revenu total du ménage divisé par la racine carrée de la taille du ménage et qu'il peut être affecté par des modifications du numérateur comme du dénominateur (voir Antolin, Dang et Oxley, 1999).
25. Les exemples suivants donnent une idée de l'éventail des combinaisons possibles. Tandis qu'un individu peut transiter dans la pauvreté en raison d'une baisse du revenu consécutive à la perte de l'emploi du chef de ménage, le même individu peut ensuite sortir de la pauvreté si d'autres membres du ménage retrouvent un emploi. Les ménages peuvent décider d'avoir des enfants uniquement lorsque leurs revenus seront suffisamment élevés, mais dans d'autres cas l'arrivée de nouveaux nés peut entraîner un retrait du marché de l'emploi pour la personne qui assumera la garde des jeunes enfants.
26. Les variations de revenu ont été, dans un premier temps, soumises à une contrainte de façon à être du même signe que la variation du revenu total (excepté pour les impôts). Les variations des composantes du revenu ont été ensuite calculées et la composante affichant la plus forte variation a été associée à la transition.
27. A partir de ce tableau, on ne disposait pas de données pour les Pays-Bas à l'époque de la publication de cette étude.
28. Ne sont inclus que les cas où le changement concerne la taille du ménage mais non le chef de famille.
29. Au tableau A3, Antolín, Dang et Oxley (1999) présentent les données pour l'ensemble de la population. Le fait de considérer la population totale plutôt que la population active affecte les résultats obtenus pour les ménages à un seul adulte et ceux avec deux adultes sans enfant, deux groupes qui représentent une forte proportion des ménages ayant atteint l'âge de la retraite. Ces données laissent à penser que les ménages ayant atteint l'âge de la retraite sont beaucoup moins affectés par des changements d'emploi, mais plus sensibles aux variations des transferts. Cette différence est moins marquée pour les États-Unis, car plus nombreux sont les ménages qui ayant atteint l'âge de la retraite continuent de travailler.
30. Les caractéristiques des ménages pourraient être définies avant la transition vers la pauvreté ou après la sortie de la pauvreté, mais l'approche retenue ici permet d'identifier plus clairement les caractéristiques des ménages pauvres.
31. Au Canada, une forte proportion des sorties de la pauvreté de parents isolés semble associée à des changements de la situation de famille. Les entrées liées à l'emploi sont particulièrement importantes pour ces deux groupes aux États-Unis.
32. Les tableaux 5 et 6 montrent qu'au Canada et en Suède une proportion importante des entrées dans la pauvreté est apparemment liée aux transferts (catégorie des « autres facteurs »). Pour la Suède, ce phénomène apparaît lié à la perte des bourses d'études pour les jeunes et des allocations de chômage. Dans ces deux pays, les résultats reflètent également le fait que dans les statistiques fiscales tous les individus percevant une rémunération sont considérés comme ayant un emploi.
33. On relève des différences significatives d'un pays à l'autre dans les coefficients associés à des « événements » familiaux individuels. Les probabilités de tomber dans la pauvreté à la suite d'un divorce, d'une séparation ou de la formation de foyers par les enfants apparaissent plus élevées par rapport à d'autres « événements » familiaux en Allemagne et aux États-Unis qu'au Royaume-Uni. Les effets liés à l'augmentation de la taille des ménages paraissent être plus importants au Royaume-Uni dans les cas où le nombre d'enfants est plus élevé, tandis que la

présence d'adultes supplémentaires dans le ménage paraît être plus importante dans les deux autres pays.

34. Pour des détails méthodologiques, voir Antolín, Dang et Oxley (1999).
35. Antolín, Dang et Oxley (1999) rapportent les équations estimées. Les résultats pour la Suède sont disponibles auprès des auteurs.
36. Huff Stevens (1995) constate qu'aux États-Unis la dépendance liée à la durée est importante, même après prise en compte de l'hétérogénéité. Les tests suggèrent l'existence d'effets tels que la dégradation du capital humain avec l'allongement de la période de pauvreté, le changement d'attitude à l'égard du travail ou encore d'autres effets.
37. Les résultats du Canada n'indiquent pas que les personnes des familles monoparentales restent plus longtemps dans la pauvreté que d'autres groupes familiaux. Les politiques sociales canadiennes semblent ciblées sur les familles monoparentales, entre autres groupes (par exemple les personnes âgées et les personnes ayant une expérience antérieure de la pauvreté).
38. Les équations estimées, que rapportent Antolín, Dang et Oxley (1999), mettent en évidence tous ces résultats.
39. L'équation estimée comprend le taux de croissance du PIB réel comme variable de contrôle. L'impact du cycle économique a été estimé en considérant un taux de croissance de 3 pour cent et en recalculant les valeurs pour les individus demeurant en situation de pauvreté.
40. Les variables de santé sont des évaluations auto-rapportées qui sont toujours quelque peu problématiques. Dans le cas des États-Unis, la variable permettant de contrôler l'invalidité des personnes n'a pas été utilisée.
41. Selon Bane et Ellwood (1986), les enfants en situation de pauvreté peuvent aussi éprouver de la difficulté à en sortir parce qu'ils appartiennent en général à des familles plus nombreuses ou, dans un nombre croissant de cas, à des familles monoparentales. Les personnes retraitées, une fois qu'elles deviennent pauvres, peuvent également y rester pendant de longues périodes parce qu'elles ont moins de possibilités de recommencer à travailler. Les résultats obtenus ne fournissent pas de preuves solides à l'appui de ces hypothèses.
42. Si pour l'Allemagne et le Royaume-Uni les résultats vont dans ce sens, ils ne sont pas statistiquement significatifs (voir Antolín, Dang et Oxley, 1999).
43. Toutefois, les cycles conjoncturels ne semblent pas avoir d'effets sur la probabilité de retour. Huff Stevens (1994) l'a constaté pour les États-Unis. Cela peut s'expliquer par le fait que les individus qui conjuguent des niveaux élevés de retour et des périodes antécédentes de pauvreté se situent probablement au bas de l'échelle des emplois et ne sont susceptibles de trouver du travail qu'à des niveaux de qualifications extrêmement bas.

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOLIN, P. (1998), « Do displaced workers fare worse than other unemployed workers? A European perspective », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, à paraître.
- ANTOLIN, P., T.T. DANG et H. OXLEY (1999), « Poverty Dynamics in Four OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 212.
- ATKINSON, A.B., L. RAINWATER et T. SMEEDING (1995), *La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE : documentation tirée de Luxembourg Income Study*, OCDE.
- BANE, M-J. et D. ELLWOOD (1986), « Slipping in and out of poverty : the dynamics of spells », *Journal of Human Resources*, pp 1-23.
- BANE, M-J. et D. ELLWOOD (1994), *Welfare Realities, From Rhetoric to Reform*, Harvard University Press, Cambridge.
- BLANK, R. (1989), « Analysing the length of welfare spells », *Journal of Public Economics*, pp. 245-273.
- BURNIAUX, J.M., T.T. DANG, D. DORE, M. FORSTER, M. MIRA d'ERCOLE et H. OXLEY (1998), « Income distribution and poverty in selected OECD countries », *Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*.
- CENSUS BUREAU (1998), « Dynamics of economic well-being, poverty 1993-1994: Trap door? Revolving door? Or both? », *Current Population Reports*, US Department of Commerce, juillet.
- DUCAN, G.J., B. GUSTAFSSON, R. HAUSER, G. SCHMAUSS, H. MESSINGER, R. MUFFELS, B. NOLAN et J.-C. RAY (1993), « Poverty dynamics in eight countries », *Population Economics*.
- FALLICK, B.C. (1996), « A review of the recent empirical literature on displaced workers », *Industrial and Labor Relations Review*, 50(1), octobre, pp. 5-16.
- FARBER, H.S. (1993), « The incidence and costs of job loss: 1982-91 », *Brookings Papers on Economic Activity: Microeconomics*, n° 1, pp. 73-119.
- GOTTSCHALK, P. et R. MOFFITT (1994), « Welfare dependence: concepts measures and trends », *American Economic Review*, vol. 84, n° 2, pp. 38-42.
- HUFF STEVENS, A. (1994), « The dynamics of poverty spells; updating Bane and Ellwood », *American Economic Review*, vol. 84, n° 2, pp. 34-37.
- HUFF STEVENS, A. (1995), « Climbing out of poverty, falling back in: measuring the persistence of poverty over multiple spells », *National Bureau of Economic Research Working Paper*, n° 5 390.
- JARVIS, S. et S.P. JENKINS (1997), « Low income dynamics in 1990s Britain », *Fiscal Studies*, vol. 18, n° 2, pp. 123-142.
- JENKINS, S.P. (1995), « Easy estimation methods for discrete time duration models », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 57(1), pp.129-138.

- LANCASTER, T. (1990), « The econometric analysis of transition data », *Econometric Society Monographs* 17, Cambridge University Press.
- LAROCHE, M. (1997), « The persistence of low income spells in Canada, 1982-1993 », *Department of Finance, Economic and Fiscal Policy Branch Working Paper*, n° 98.
- MADDALA, G.S. (1997), *Limited Dependent and Qualitative Variables in Econometrics*, Cambridge University Press, pp. 22-28.
- MAURIN et CHAMBAZ (1996), « La persistance dans la pauvreté et son évolution : une évaluation sur données françaises », *Economie et Prévision*, n° 122.
- McKAY, S. (1998), « Exploring the dynamics of family change: lone parenthood in Great Britain », dans L. Leisering et R. Walker (dir. publ.), *The Dynamics of Modern Society*, The Policy Press, Université de Bristol.
- MOFFITT, R. (1992), « Incentive effects of the U.S. welfare system: a review », *The Journal of Economic Literature*, vol. 30, n° 1, mars.
- MOOD, M.A., F.A. GRAYBILL et D.C. BOES (1974), *Introduction to the Theory of Statistics*, McGraw-Hill International Editions, series in Probability and Statistics.
- OCDE (1995), *L'étude de l'OCDE sur l'emploi*, Paris.
- OCDE (1997), *La mise en œuvre de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, Paris.
- OCDE (1998), *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- OXLEY, H., J.-M. BURNIAUX, T.-T. DANG et M. MIRA d'ERCOLE (1999), « Distribution des revenus et pauvreté dans 13 pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 29.
- PINDICK, R. et D. RUBINFELD (1981), *Econometric Models and Economic Forecasts*, MasGraw-Hill, pp. 273-315.
- RUGGLES, P. (1990), *Drawing the Line*, Urban Institute Press, Washington, DC.